

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

☐

Coloured covers /
Couverture de couleur

☐

Covers damaged /
Couverture endommagée

☐

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

☐

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

☐

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

☐

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

☐

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

☒

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

☐

Only edition available /
Seule édition disponible

☒

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

☒

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

☐

Coloured pages / Pages de couleur

☐

Pages damaged / Pages endommagées

☐

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

☒

Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées

☐

Pages detached / Pages détachées

☒

Showthrough / Transparence

☒

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

☐

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

☐

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.-U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner
au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 35.

JEUDI, 31 AOUT 1882

Prix du numéro : 7 centimes.—Annonces, la ligne : 10 centimes
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou
par un bon sur la poste.

NOTRE PRIME

Nous annonçons à nos abonnés que la Prime que nous leur offrirons cette année sera beaucoup plus belle que toutes celles que nous avons offertes jusqu'ici. Cette prime sera prête vers la fin de septembre ou au commencement d'octobre prochain.

OÙ EST LE SOLDAT ?

A la fin du siècle dernier, la France fut prise d'un accès de réformes en tous genres. Les institutions n'étaient plus en rapport avec l'esprit du siècle ; tout avait marché autour d'elles ; il fallait les pousser dans la voie du progrès. Par malheur, cet esprit fut exploité par des scélérats et les réformes dépassèrent le but que des hommes bien intentionnés lui avaient assigné.

La nation parut bientôt en délire et se lança tête baissée dans les monstruosité de 93. La révolution fit monter sur l'échafaud un saint roi, une reine, des milliers de nobles et de religieux, proscrivit les prêtres et fit asseoir sur l'autel de Notre-Dame le "marbre vivant" d'une fille publique : la déesse Raison remplaçant Dieu dans l'antique cathédrale.

La France succombait sous toutes ces monstruosité ; elle courait à l'abîme. Un soldat se présente soudain comme l'envoyé du ciel, et du plat de sa vaillante épée pousse dans le ruisseau les infâmes qui prostituaient l'honneur de la France ! La première république française avait vécu.

Un soldat avait ramené l'ordre.

Cinquante ans plus tard, le trône de France croulait encore sous les coups de la révolution et la république de 48 apparaissait pour accabler de déceptions ses plus sincères adeptes.

Elle allait à son tour rouler dans le sang, tenter l'expérience de cent folies grotesques, lorsque le neveu du vainqueur de la première république, homme déterminé, l'arrête brusquement dans sa course.

Napoléon III, "sortait, selon son expression, de la légalité pour entrer dans le droit" ; l'empire était fait et le pays ratifiait, par le vote presque unanime de tous les Français, le passage de la licence à l'ordre et aussi au despotisme.

C'était encore le sabre qui sauvait la France.

L'empire, après dix-neuf années de règne, s'effondra au milieu d'un immense désastre national et fit place à une nouvelle république, qui prit rang au milieu des gouvernements de l'Europe sous les meilleurs auspices. Les dernières années de l'empire et surtout la catastrophe qui l'a emporté avaient fait naître des dégoûts insurmontables à l'endroit du régime déchu. Un vieil homme d'état, jouissant d'un grand prestige en France et en Europe, se chargea de veiller sur le berceau de la troisième république pour l'empêcher de tomber dans les fautes si fatales à ses aînées.

M. Thiers ne lui ménagea pas les avertissements. L'historien du *Consulat* et de l'*Empire*, l'ancien ministre de Louis-Philippe, lui montra la voie à suivre, les écueils à éviter. "La république, pour exister, devra être conservatrice," disait-il. En formulant cette maxime à l'usage des républicains, il voulait leur faire entendre que ce serait une faute politique de toucher aux institutions aussi anciennes que la nation, qui avaient fait sa force et qui faisaient partie pour ainsi dire de ses organes. M. Thiers visait peut-être aussi à démontrer qu'il s'était trompé lorsqu'il avait dit, quinze ans auparavant, que la république en France était destinée à périr dans le sang ou l'imbécillité.

La république a-t-elle suivi les conseils du Nestor du nouveau régime ? Hélas, non ! A l'influence de M. Thiers, minée par M. Gambetta, se substitua bientôt celle de ce radical, et dès ce moment, la république commença à glisser sur une pente où M. Gambetta lui-même trouve maintenant qu'elle va trop vite. L'apôtre de la revanche, l'homme qui devait rendre l'Alsace et la Lorraine à la France, se prépara à cette grande entreprise en prêchant la guerre aux moines désarmés. Pour faire face à l'Allemagne unie, ne lui fallait-il pas une France divisée ? Ses lieutenants conduisirent la guerre religieuse ; l'on sait avec quel succès et quel enthousiasme ils escaladèrent les couvents ; la victoire remportée sur les moines et les religieuses fut aussi brillante que complète. Et les vaincus, au nombre de trente mille, chassés de leur domicile, au nom de la liberté et de la fraternité, se préparèrent à prendre le chemin de l'exil. La république venait de prouver qu'il était plus facile de vaincre les moines que les Allemands et qu'elle haïssait moins les Prussiens que les catholiques.

Voilà le premier excès de la république, mais, hélas, ce n'est pas le dernier ! Ces grands hommes ont décrété que l'enseignement de l'état devait être athée ; qu'il fallait chasser Dieu de partout. Ils ont décroché les crucifix des écoles et des cours de justice. Ce n'est pas encore tout. Ils préparent des mesures les plus radicales, les plus propres à blesser, à irriter la majorité de la nation. La Chambre, que tous les journaux de France s'accordent à regarder comme la réunion d'hommes les plus ineptes que ce pays ait jamais vus, a décidé en principe qu'il était nécessaire, pour assurer le bonheur du pays, d'abolir le concordat qui règle les relations de l'Eglise et de l'Etat, de confisquer les propriétés religieuses.

En regard de tous ces crimes, qui sont la condamnation sans appel de la république, a-t-elle à son crédit des actes de nature non pas à racheter ses fautes, mais à les faire oublier un instant ? A-t-elle couvert la France de gloire à l'extérieur ? Hélas, jamais son nom n'a été prononcé avec moins de respect en Europe. Son influence dans le concert européen est nulle. L'Italie la brave, l'Angleterre la dédaigne, l'Allemagne fait trembler ses grands hommes et elle ne compte pas plus qu'une puissance de second ordre.

La république en est arrivée à ce point, que le dégoût gagne les républicains eux-mêmes. Nous ne voulons pas parler des hommes éminents comme MM. Jules Simon, Vacherot, qui ont combattu le régime actuel qu'ils appelaient jadis de tous leurs vœux, mais ce dégoût atteint les journaux comme la *République Française*, organe de M. Gambetta, qui disait au lendemain de la fête nationale : "Elle est tombée, cette année, au milieu d'événements et de préoccupations qui semblent faits pour porter les esprits et les cœurs à la réflexion et au recueillement plutôt que pour les jeter dans l'expansion bruyante d'une joie sans mélange..."

"On confond l'esprit de liberté avec la tendance à relâcher tous les liens du corps social. On renie systématiquement toutes les traditions, toute l'histoire de la France. On nous indique pour but idéal à atteindre une société nouvelle et encore inconnue où rien ne subsistera de ce qui a fait autrefois la France forte, respectée et glorieuse, la France objet de l'adoration de l'univers. Que sera cette société ? Sera-t-elle seulement possible ? On est en droit d'en douter sérieusement..."

Ce n'est pas un aveu isolé ; un journal qui croyait à la république à son avènement, vient d'amener son pavillon, vaincu par le dégoût : "Etant donné le résultat auquel a abouti l'essai loyal de la république, il est temps pour les libéraux de reporter toutes leurs espérances vers la monarchie constitutionnelle. J'ai le courage de proclamer hautement ma déception, et je renonce à la lutte sur un terrain que je croyais perdu." Ces paroles attristées sont dans la même note que celles que l'on attribue à un sénateur qui vient d'être nommé par M. de Freycinet, M. Allou, croyons-nous : "La France ne s'est jamais trouvée dans un gâchis pareil ; nous assistons aux dernières convulsions de la république !"

L'heure du troisième soldat n'est-elle pas arrivée ?

Les républicains n'ont-ils pas perdu toutes chances d'implanter la république en France ? Les plus sincères, les plus honnêtes d'entre eux le déclarent. Ah !

si le vieux peuple franc avait sa fierté, sa vigueur des anciens jours, ou si la partie saine de sa population avait le tempérament révolutionnaire des républicains, il y a longtemps qu'il aurait rejeté ses tyrannaux. Mais un jour arrivera, qui n'est peut-être pas éloigné, où le dégoût fera place à la colère, et vienne alors un soldat audacieux, un Bonaparte, d'un coup de sabre ou plutôt d'un coup de botte, il aura raison de tous ces usurpateurs d'un jour, sans que la nation révoltée proteste contre la violence. S'il est vrai que l'histoire se répète et que les mêmes causes produisent les mêmes effets, ceci devra être l'histoire de demain, étant donné l'exemple des deux autres républiques. Et ce soldat audacieux, auteur d'un nouveau coup d'état, violateur d'une constitution sortie elle-même de la violence, sera, grâce aux excès de la république, proclamé sauveur de la patrie !

A. D. DECELLES.

LE MINISTÈRE DUCLERC

Au vide des journaux politiques, à l'absence de toute nouvelle et même de toute polémique, dit un journal français, il est facile de juger que les adversaires mêmes du nouveau ministère n'ont plus qu'une pensée : se reposer, et qu'ils feront volontiers crédit à M. Duclerc pendant les deux mois des vacances.

M. Camille Pelletan a trouvé dans la *Justice* un mot amusant pour désigner le cabinet Duclerc : "C'est, dit-il, un ministère Gambetta, vu de dos." Ce qui est certain c'est que M. Gambetta se prononce décidément comme très favorable au nouveau cabinet. La *République française*, qui laissait à l'*Estafette* et au *Paris* le soin de saluer poliment M. Duclerc, se déclare nettement aujourd'hui prête à le soutenir, à une condition cependant que résume le journal de M. Gambetta :

"Avec de la bonne volonté, pourvu qu'elle soit agissante, on peut faire des prodiges. Ce que nous souhaitons au cabinet du 7 août, c'est de l'énergie, de la vigueur, de la résolution. Sa vraie tâche n'est pas seulement de faire évanouir les inimitiés entre républicains, c'est aussi de rétablir le pouvoir exécutif qui va s'affaiblissant de mois en mois."

C'est peut-être beaucoup demander ; mais il est à croire que M. Gambetta sait à qui il a affaire puisqu'il a trois amis dans le cabinet nouveau. Quant à la question extérieure, la *République française*, après M. Ranc, répète "qu'aujourd'hui la France ne peut suivre en Egypte la politique conseillée dès le début," c'est-à-dire qu'il ne peut plus y avoir d'intervention. C'est un embarras de moins pour M. Duclerc, qui bénéficie des hésitations de M. de Freycinet.

Le *Voltaire* fait ressortir que l'avènement des ministres nouveaux est un succès pour l'Union républicaine :

"Le groupe important de l'Union républicaine, que l'on s'était efforcé depuis plusieurs mois de mettre hors la majorité, commence à recouvrer sinon dans son intégrité, tout au moins dans une certaine mesure, sa part légitime d'influence. Ce premier résultat, pour incomplet qu'il soit, n'en est pas moins un excellent symptôme."

La suite flaire fort la dissolution prochaine, et tout en menaçant les députés qui ont renversé M. Gambetta, a l'air de signifier que le cabinet Duclerc aura surtout pour objet de préparer le retour du grand homme :

"Le pays attentif saura reconnaître, à l'heure du jugement électoral, ceux qui auront donné des gages de leur patriotisme et de leur désintéressement."

"Le ministère Duclerc, même s'il n'a devant lui qu'une courte existence, est en mesure de rendre de réels services à la patrie républicaine."

Le *Sicéle* se borne à une adhésion pure et simple :

"Le ministère Duclerc aura le concours de tous les républicains de raison et de bonne volonté, de ceux qui font passer l'intérêt général de la France et de la République avant leurs intérêts particuliers."

Tout indique qu'à la rentrée le combat décisif se

livrera sur la question de la mairie centrale : ce qui exaspère les radicaux, c'est de voir ministre M. Devès, auquel est dû le vote de l'ordre du jour se prononçant formellement contre cette création chère au Conseil municipal.

Si une majorité confirme ce vote à la rentrée, le gouvernement inaugurera une carrière nouvelle, car la scission sera définitive avec les radicaux. Reste à savoir si cette majorité pourra se former sans un appoint de la droite.

NOS GRAVURES

Assassinat du pharmacien Aubert

DÉCOUVERTE DU CADAVRE

Fenayrou, le pharmacien qui, de complicité avec sa femme et son frère, a assassiné à Chatou, près de Paris, un de ses collègues du nom d'Aubert, qui avait été l'amant de sa femme, vient d'être condamné à mort par la cour d'assises de Versailles. Sa femme a été condamnée aux travaux forcés à vie et son frère à sept années de travaux forcés.

La condamnation qui vient d'être prononcée à Versailles contre le pharmacien Fenayrou, contre sa femme et contre son frère, donne occasion de rappeler les faits accomplis au milieu du mois de mai dernier.

Depuis plusieurs jours, des ouvriers travaillant dans une sablière située près de la Seine, sur le territoire de Montesson, en face de l'île Corbière, voyaient une masse verdâtre flottant sur la Seine au milieu des herbes. Ils croyaient que c'était le corps d'un chien et que le courant finirait par l'emporter.

Mais quelles ne furent pas leur surprise et leur horreur en reconnaissant le cadavre nu d'un homme, replié, ligotté et épouvantablement tuméfié.—Ce n'était pas avec une corde que le corps était attaché. C'était avec un tuyau de plomb aplati.

Ce tuyau entourait le cou quatre fois, et passait successivement au pli du genou gauche, qu'il ramenait contre la poitrine, pour repasser de nouveau sur le cou, puis au bas de la jambe droite, où il était fixé par un neud.

La victime était bâillonnée avec une mauvaise serviette nouée derrière la tête. En enlevant cette serviette on vit que la bouche était fermée avec une épingle anglaise, comme celles qui servent pour emmailloter les enfants. L'état de putréfaction était tel qu'en voulant sortir cette épingle on a arraché toute la lèvre supérieure...

Malgré le long séjour du corps dans l'eau, de nombreuses traces de coups étaient visibles sur tout le corps. Le bas-ventre notamment porte la trace d'un coup de pied qui à lui seul eût pu être mortel.

Le corps a été reconnu pour être celui de M. Aubert, pharmacien, dont la mort était due à une vengeance préméditée, et accomplie avec un raffinement de cruauté inouï, tragique dénouement d'une aventure d'amour. M. Aubert avait pour maîtresse la femme d'un de ses amis, nommé Fenayrou, ancien pharmacien, 18, rue de Sèze, et qui s'était retiré avec elle dans un appartement du boulevard Gouvion-Saint-Cyr. C'est Fenayrou qui, aidé de son frère, un ouvrier tabletier de la rue du Faubourg du Temple, a assassiné M. Aubert. Le 18 mai, M. Aubert avait quitté sa pharmacie à huit heures du soir, en manifestant son impatience d'être retardé par un client ; sasseur, Mme Barbey, supposa qu'il avait dû aller à un rendez-vous.

Ce n'était là qu'une supposition insuffisante pour motiver l'intervention de la justice dans la famille de M. Fenayrou, mais c'était un indice.

Le parquet de Versailles se lançait donc sur cette voie, lorsque M. Camescasse reçut une lettre anonyme, écrite en lettres imitant les petites capitales d'imprimerie, et conçue à peu près dans ces termes : " Si vous voulez connaître l'assassin de M. Aubert, adressez-vous à Mme Fenayrou, boulevard Gouvion-Saint-Cyr."

M. Macé, accompagné d'agents, se rendit à l'adresse indiquée, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, fit mander Mme Fenayrou, se fit connaître à elle, et lui exposa le motif de sa visite.

Mme Fenayrou, vivement troublée par cette visite inattendue, balbutia d'abord quelques dénégations, puis avoua au chef de la sûreté que M. Aubert avait été assassiné par son mari et le frère de ce dernier, dont elle indiqua la demeure, rue du Faubourg-du-Temple. Sans perdre un instant, les agents arrêterent Fenayrou, le conduisirent au cabinet de M. Macé, et de là se rendirent au domicile de son frère, ouvrier tabletier, qu'ils mirent également en état d'arrestation.

Les deux frères nièrent énergiquement leur participation au crime, et justifièrent si bien l'emploi de leur temps que le chef de la sûreté ne douta pas un seul instant qu'ils n'eussent combiné ensemble leur système de défense.

Voici la déposition de la femme :

" La mort d'Aubert était décidée entre mon mari et moi depuis plusieurs jours.

" Rendez-vous avait été pris le jour du crime, place du Havre. Mon mari, mon beau-frère et moi, nous

nous trouvâmes réunis sur le refuge de la place, à quatre heures du soir.

" Après avoir pris une consommation dans un café du voisinage, nous montâmes tous trois la rue d'Amsterdam et allâmes dîner au restaurant du père Lathuille, avenue de Clichy.

" L'addition de cette carte montait à 45 francs 50 centimes.

" Après le dîner, mon mari et son frère, a dit la femme Fenayrou, ont pris le train pour Chatou à sept heures. Je les ai accompagnés à la gare, et comme j'avais une heure devant moi, je suis entrée dans l'église Saint-Louis d'Antin, où je suis restée une demi-heure.

" A huit heures, comme cela était convenu, Aubert est arrivé ; mais il avait un pressentiment, car il a hésité à prendre les billets pour Chatou : *je l'ai tellement cajolé*, qu'il a fini par céder.

" Arrivés à Chatou, nous nous dirigeâmes vers la maison de la rue d'Epreménil.

" Lorsque Aubert fut dans la cour plantée d'arbres, il faisait nuit noire. Aubert, dont les tristes pressentiments renaissaient, me disait alors : " A quoi bon entrer dans cette maison ! C'est triste ici. *Il fallut tout le charme que j'exerçais depuis longtemps sur lui pour le décider à franchir le seuil de la porte.*

" Une fois dans la première pièce, qui n'était pas éclairée, je fermai à clef la porte, en disant à Aubert d'allumer une allumette. J'ouvris une autre porte, que je refermai aussitôt, et nous nous trouvâmes dans le salon, ayant pour toute lumière l'allumette-bougie qu'il tenait à la main. Aubert vit, alors seulement, en face de lui, mon mari et son frère. Il comprit tout, et s'écria : " Je suis perdu !"

" Je n'ai pas assisté aux tortures que mon mari et son frère ont fait subir à Aubert. Ces tortures ont duré trois quarts d'heure. " Je sais que tout d'abord ils lui ont demandé de souscrire des billets pour une forte somme." Aubert ayant refusé, ils lui ont donné le premier coup de marteau, qui l'a étendu par terre. Il s'est débattu tant qu'il a vécu."

(Détail horrible : lorsque les forces du malheureux pharmacien s'épuisaient, les deux frères Fenayrou lui versaient dans la bouche un cordial afin de le ranimer.)

" Ce n'est que lorsque le crime a été consommé que je suis rentrée dans le salon. J'ai aidé à mettre Aubert sur la petite charrette."

Fenayrou et son frère s'attelèrent alors aux limons, se dirigèrent vers la Seine, et gagnèrent le pont de Chatou, d'où ils précipitèrent le cadavre dans le fleuve. Ajoutons que, avant de le ligotter, ils l'avaient mis complètement nu. En rentrant, ils ont brûlé ses vêtements, se sont lavé les mains, et ont repris le train pour Paris, convaincus que toute trace de leur crime avait à jamais disparu !...

La Pêche

La pêche est un plaisir calomnié. Il est facile de rire d'un brave homme qui, un chapeau de paille en tête et une ligne en main, reste pendant des heures dans la silencieuse et patiente attitude, tendant des pièges au frelin de la rivière. Quand on se donne la peine de réfléchir, on reconnaît que la pêche à la ligne est, pour bien des esprits, un bienfait des dieux. Elle rentre, en effet, dans la catégorie de ces plaisirs qui offrent au cerveau juste l'aliment nécessaire pour le distraire de son occupation habituelle sans remplacer ce souci quotidien par un casse-tête. Les échecs, les dames, les cartes, ne font que changer d'objet le travail de l'intelligence. Les plaisirs purement physiques n'absorbent que l'action musculaire et laissent agir à leur aise les ennuis que chacun porte avec soi. La pêche, elle, satisfait à la fois la partie matérielle de l'individu par le séjour prolongé en plein air, et la partie intellectuelle par l'attention et le développement de ruse nécessaires dans cette lutte avec un ennemi défiant.

Port-Saïd et l'entrée du canal de Suez

Port-Saïd, dont publions une vue, commande l'entrée du canal dans la mer Méditerranée. Son importance est considérable, et il est à souhaiter que les vaisseaux n'abandonnent pas complètement ce point stratégique, objet de toutes les convoitises anglaises.

Le recrutement de l'armée en Angleterre

Quel est le Parisien de passage à Londres qui, en allant visiter le Parlement et l'antique abbaye de Westminster, n'a été intrigué par la vue de ces soldats anglais, à la casquette agrémentée de faveurs tricolores—se promenant de long en large dans les rues débouchant sur la place du Parlement.

Tous portent plusieurs chevrons et représentent bien les différents types de sous-officiers de tous corps. Sans connaître les uniformes anglais, on a classé du premier coup d'œil celui-ci parmi les fantassins, celui-là dans la cavalerie, et cet autre dans les protégés de Sainte-Barbe. Pourquoi sont-ils là, à arpenter le trottoir avec une promenade régulière, absolument comme s'ils étaient de faction ? Ils sont de service, et leur service tout spé-

cial exige l'astuce et le coup d'œil d'un vieux troupiier, ce sont des sergents recruteurs.

En Angleterre, vous le savez, l'armée se compose uniquement d'engagés volontaires. Jadis, on enrôlait de force les " volontaires " pour la marine et l'armée. De nos jours les choses se passent plus régulièrement et MM. les sergents recruteurs n'ont qu'à attendre paisiblement, au coin qu'ils ont affecté, le gibier qui vient de lui-même s'offrir à leurs coups.

Depuis les bruits de guerre l'ouvrage ne leur manque point et tout ce personnel, habituellement oisif, est aujourd'hui sur les dents.

Comment donc se fait la conscription en Angleterre ?

Oh ! mon Dieu c'est bien simple ! Les recruteurs ont adopté simplement cette place où viennent affluer, comme à un refuge, des milliers de gens que la misère talonne, et dans une ville immense comme Londres il n'y en a que trop.

Ajoutez à ceux-ci quelques pauvres diables sur le point d'avoir maille à partir avec la police correctionnelle pour une peccadille que l'on peut encore étouffer, mais qui pour un magistrat grincheux mérite bien quelques mois de prison. Ces malheureux savent qu'en allant s'offrir ainsi au service de la patrie il leur sera beaucoup pardonné, et, dans un moment de désespoir ou d'angoisse, ils n'hésitent pas à engager une partie de leur existence.

Le vieux grognard chargé de les amorcer, en leur vantant quelque peu les douceurs de l'ordinaire, tient toute prête la feuille de recrutement qu'il va faire signer au conscrit en lui remettant le " Shilling de la Reine," c'est-à-dire la prime qui l'engage définitivement. L'enrôlement se fait à proximité du " Scotland Yard " et il devient impossible au nouvel engagé de se soustraire aux obligations du contrat, au bas duquel, à défaut de sa signature, il a dû souvent apposer sa croix. Le lendemain, bon gré mal gré, il reviendra au rendez-vous convenu, où à la caserne de Saint-Georges, où il devra passer par des formalités exigées par le conseil de revision. La recrue passe sous la toise et est examinée par le chirurgien qui s'occupe principalement de sa vue, car comme l'enrôlement est volontaire—ou à peu près—il sait que les gars venus là sont *bons pour le service*.

On n'a donc plus qu'à les classer suivant leurs aptitudes physiques et d'après les besoins du ministère de la guerre. Sans perdre de temps, on prend leur signalement pour les amener devant le magistrat de Bow-Street, où, en présence du ministre de leur religion, ils prêteront leur serment de fidélité à la reine et au drapeau. C'est cette scène qui est reproduite dans nos illustrations de ce jour.

Cela fait, le conscrit est classé dans le régiment qui lui est désigné.

NOUVELLES DU LAC TEMISKAMING

Les RR. PP. Oblats, professeurs au Collège d'Ottawa, qui sont venus passer leurs vacances au lac Temiskaming, sont retournés à la capitale.

—o—

La rougeole sévit au milieu des indiens du lac Temiskaming. Ce qui a empêché les sauvages du lac Kipawe et Timigani de se rendre pour la procession annuelle du Saint-Sacrement qui a lieu à la mi-août dans ce pays de mission.

—o—

La récolte du foin se fait par ici de la manière la plus heureuse. Jamais on a vu de si beau foin en aussi grande abondance. Le temps se comporte sec, de sorte que les cultivateurs ont toute la chance possible. Les céréales et les patates promettent aussi beaucoup.

—o—

L'évêque anglican de Moore Factory est passé par ici en route pour son diocèse. Le prélat arrive d'un voyage d'Angleterre où il a collecté la petite somme de \$45,000 pour les besoins de ses missions. Ce chiffre forme contraste avec les ressources plus que modiques des missionnaires catholiques des mêmes missions. Par exemple, le R. P. Nedelec, O.M.L., arrivé de sa lointaine mission du fort Albany, sur les bords de la Baie d'Hudson, n'a reçu pour les frais de son voyage que la somme de \$45 en pelletteries. Certes, on n'accusera pas ici les prêtres de marcher pour l'argent !...

Dans un salon, entre cinq et six heures du soir.

On présente à la maîtresse de la maison un savant Anglais qui réalise exactement le type du fils d'Albion immortalisé par Gavarni.

Au bout d'un quart-d'heure, Victor, qui avait d'abord peur de l'Anglais, se rapproche de lui, saute sur ses genoux et colle son oreille sur l'abdomen de l'insulaire.

—Aoh ! qu'est-ce que vous faites, mon petit ami !

—Monsieur, ma tante vient de dire que vous avez les dents comme des touches de piano... Ça fait que je voudrais savoir si vous avez une musique dans le ventre.



ASSASSINAT DU PHARMACIEN AUBERT, À CHATOU, PRÈS DE PARIS
DÉCOUVERTE DU CADAVRE

LE PENDU-SANDWICH

Lorsqu'il fut arrivé à la fin de son discours, le juge Bigbottom s'arrêta un instant, ôta ses lunettes pour en frotter les verres, prit une prise de tabac, et continua ainsi :

—En conséquence, condamné Glassofale, le douze juillet prochain, dans la cour de la prison, vous serez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive...

Glassofale fit une grimace de désappointement et rentra dans sa cellule exaspéré contre la société. Puis, sa colère se calma, et, comme c'était un homme d'ordre, il eut l'idée, pour occuper ses derniers jours, de dresser le bilan de tous les crimes qu'il avait commis. Et il y en avait, allez !...

Il avait déjà écrit sur une grande feuille de papier :

15 août 1867.—Etranglé une vieille femme à Washington.
19 janvier 1868.—Etranglé une vieille femme à Baltimore.
4 mars 1870.—Tué un banquier à Boston.

Lorsque, tout à coup, on lui annonça la visite du révérend Stout, qui était chargé de le consoler.

* *

Glassofale, quoique très occupé, voulut bien recevoir le révérend, et lui communiqua le commencement du petit travail qu'il était en train d'exécuter. L'horreur fit lever les bras au pieux Stout avec tant d'élan qu'il se cogna violemment les doigts contre le plafond de la cellule.

—Et vous avez commis beaucoup de crimes comme cela ! demanda-t-il d'une voix étranglée.

—Beaucoup, répondit avec philosophie Glassofale, et la justice ne s'en doute pas. Je suis cachottier de nature, et je n'en ai même jamais parlé à mon excellente femme, mais maintenant, il n'y a plus d'inconvénient à ce que je cause, ne fût-ce que pour être désagréable à ces ânes de policiers... Mon révérend, vous seriez bien aimable de prendre le *car* avec les six cents que voilà, et d'aller me chercher le chef de la police...

—J'y vole ! exclama Stout en prenant les six cents, ravi de cet excès de repentir que prenait son client.

* *

Une heure après, il revenait avec le patron des détectives, qui avait l'air un peu humilié de ce qu'il allait apprendre.

Néanmoins, il eut le bon goût de ne montrer aucune mauvaise humeur à son interlocuteur, et il lui offrit même un cigare de la Havane, que Glassofale alluma immédiatement :

—Mon cher monsieur, dit-il ensuite avec beaucoup de dignité, je ne suis pas de ces condamnés carottiers qui font des aveux pour avoir du roastbeef et du sherry pendant leurs derniers jours. Je vide mon sac, parce que je me repens, il n'y a pas d'autres raisons, et tout ce que je vous demande, c'est que le jour où j'irai à l'échafaud je puisse me mettre sur le dos et sur la poitrine un grand écriteau contenant la liste de mes forfaits !

—Accordé ! répondit le chef de la police véritablement attendri...

Et, comme c'était deux hommes d'affaires, ils signèrent tout de suite un papier en double à ce sujet.

Après quoi, Glassofale lui raconta tellement d'atrocités, que jamais le policier ne put remettre son chapeau, à cause de l'état de hérissément où étaient ses cheveux.

* *

Dès le lendemain, tous les journaux d'Amérique publiaient la liste des exploits de Glassofale, qui n'avait pas commis moins de trente-cinq assassinats, sans compter les vols.

Aussi fut-il certain tout de suite que son exécution serait extrêmement intéressante.

Trois jours ne s'étaient pas écoulés, que le condamné reçut la visite d'un gentleman très bien mis.

—Monsieur le condamné, dit le visiteur, j'ai appris que vous faisiez construire en ce moment une double affiche de bois, ayant la forme des boîtes à poudre à punaises françaises, et sur les deux côtés de laquelle sera affichée la liste de vos crimes. Le jour de votre exécution, me dit-on, vous vous insérerez entre ces deux placards, et vous marcherez ainsi à l'échafaud... Or, s'il vous était agréable de laisser mille dollars à votre femme, je les lui verserais volontiers, à la seule condition que vous me laisseriez mettre au bas de votre affiche une annonce pour la fabrique de thés dont je suis propriétaire.

Glassofale réfléchit longuement :

—Au moins, demanda-t-il, votre annonce ne contient rien de contraire aux bonnes mœurs ?

—Oh ! monsieur le condamné, du thé de famille.

—Accepté ! alors, dit le futur pendu.

* *

Quand il fit part de ce marché au révérend Stout, celui-ci, qui était un vrai Américain, ne l'en blâma que très doucement.

Aussi, dès le lendemain, Glassofale acceptait. Il ne fit une proposition du même genre qu'était venu lui faire un fabricant d'articles de voyage.

Le jour suivant, ce fut le tour d'un chapelier, puis celui d'un tailleur.

Le révérend Stout commença à faire des observations à son client. Tout le dos était déjà pris, ainsi qu'un bon tiers du devant, et il ne restait que bien juste de quoi mettre la liste des crimes.

Le condamné promit de se modérer, ce qui ne l'empêcha pas le lendemain de vendre encore trente centimètres à un restaurateur à prix fixe qui annonçait le repas à quatre sous, bière comprise... Cette fois, il devenait impossible de mettre les crimes au complet, même en les imprimant en abrégé.

Aussi le révérend Stout parla-t-il à Glassofale avec une extrême sévérité, de la figure que devait faire le bon Dieu en assistant à ce trafic véritablement désordonné.

—C'est pour ma femme ! fit sentimentalement le condamné en levant les yeux au ciel.

—C'est vrai ! c'est pour sa femme, se dit le ministre.

Et, en homme pratique, il décida tout de suite qu'à la mention suivante :

J'AI COMMIS DE TRÈS GRANDS CRIMES

placée en tête de l'affiche, suffirait amplement.

On put ainsi louer quatre nouvelles cases, si bien qu'il n'en restait plus une seule de vacante la veille de l'exécution.

* *

Ce fut un grand désespoir pour un industriel qui venait d'arriver de New-York tout exprès pour s'assurer aussi cette publicité exceptionnelle.

Il courut consulter le révérend Stout, qui ne put que lever les yeux au ciel. Le négociant se fit alors conduire à la prison et offrit quatre mille dollars au condamné pour lui trouver un coin...

* *

Et, le lendemain, quand le pendu-Sandwich marcha au supplice, on pouvait lire ce qui suit dans la case réservée par lui à l'expression de son repentir :

J'AI COMMIS DE TRÈS GRANDS CRIMES

MOINS GRANDS CEPENDANT QUE

LE SUCCÈS

DU CHOCOLAT ÉLECTRIQUE ÉDISON

SOUVERAIN CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX

S'adresser à Mello-Park, etc.

Le révérend Stout était bien indigné, mais, comme il était là pour reconforter le patient, il ne lui fit aucun reproche et ne le quitta que lorsqu'il le vit pendu. Puis, quand la veuve de Glassofale eut touché les huit mille dollars que lui rapporta l'opération, il l'épousa, et il fit bien.

GASTON VASSY.

HUGO ET BARBÈS

Le hasard se plaît à des rapprochements de ce genre. Deux noms se trouvent réunis à propos de statue : le nom de Victor Hugo et le nom de Barbès.

Barbès étant mort, Victor Hugo étant resté debout, deux souscriptions s'ouvrent l'une à côté de l'autre : la première, pour élever un piédestal à celui qui fut le sauveur ; la seconde, à celui qui fut le sauvé.

La coïncidence n'est-elle pas étrange et ne méritait-elle pas qu'on la relevât !

Comment ne pas se souvenir de ce récit que je tiens de la bouche de Victor Hugo lui-même !

On sait comment Barbès, sous Louis-Philippe, après l'insurrection de mai, fut jugé et condamné à mort. Peu de temps après cette condamnation, Victor Hugo se trouvait en soirée. Il était environ minuit.

Un personnage officiel, que je ne nommerai pas, et qui remplissait de hautes fonctions au ministère de la justice, causait dans une embrasure de fenêtre avec un général. Or, au moment précis où Victor Hugo passait devant eux, une phrase de leur conversation arrive à son oreille sans qu'il ait rien fait pour la saisir au vol. Cette phrase disait :

—C'est ce matin qu'on exécute Barbès.

L'ordre a été envoyé dans la soirée.

La qualité de la personne qui parlait ne permettait aucun doute sur la véracité de l'affirmation.

Victor Hugo, surpris et ému, n'en veut pas écouter davantage. Une idée soudaine a traversé son cerveau.

Il s'empresse de quitter la soirée, saute dans une voiture et se fait conduire aux Tuileries.

Comme de raison, on l'arrête au guichet de l'Echelle.

—Que désirez-vous ?

—Parler au roi, répondit-il le plus naturellement du monde.

Le concierge du château le regarde avec stupeur, croyant avoir affaire à un fou.

A minuit et demi, sans autre forme de procès, se pré-

senter pour faire une visite à Sa Majesté ! Il y avait en effet, de quoi plonger l'estimable fonctionnaire dans l'ahurissement.

Il riposte donc par un *On ne passe pas !* énergique, et fait mine de barrer la route.

—Je suis M. Victor Hugo, pair de France. Il faut absolument que je parle au roi, je vous le répète, pour une affaire d'Etat de la plus haute importance, qui ne peut attendre.

Le poète y met tant d'autorité que le concierge, ébranlé, cède en partie.

—Alors, monsieur, je vais vous faire conduire par un planton jusqu'à la salle des officiers d'ordonnance.

Et, en effet, on escorte Victor Hugo.

Dans la salle des officiers d'ordonnance, nouvel assaut infructueux. Le roi est couché ; il dort depuis une heure ; personne n'oserait le réveiller.

Pendant ce temps-là, les minutes marchent toujours. Victor Hugo croit entendre le marteau qui plante la guillotine sur ses rouges supports. Il redouble d'instance, de supplications. La résistance n'est pas moins opiniâtre. Elle menace d'avoir le dessus, quand survient un des aides-de-camp du roi, avec qui Victor Hugo se trouvait en relations par la chambre des pairs.

Le poète s'élance : il lui explique qu'il y va d'une mesure de clémence, qu'il n'y a pas une seconde à perdre. En même temps, il a brusquement saisi une feuille de papier sur la table, et d'un trait il a écrit les quatre vers admirables que l'on connaît :

Par votre ange envolée ainsi qu'une colombe...

—Veuillez seulement porter cela au roi, je vous en supplie !

L'objet était si touchant que l'aide-de-camp se décida.

Un quart d'heure après (quart d'heure d'angoisses profondes), il revenait avec un billet ne contenant que cette ligne :

“ Accordé. Je vous en remercie.”

Et la signature de Louis-Philippe.

En même temps partait à bride abattue l'estafette portant l'ordre de surseoir à l'exécution.

PIERRE VÉRON.

LES PIEDS D'HÉLOÏSE

I

C'était un brave homme de souffleur, qui soufflait depuis bon nombre d'années dans un petit théâtre.

Enfermé dans sa carapace, il y passait des soirées, d'autant plus mélancoliques, qu'il était d'une myopie désespérante, à ne pas distinguer Mlle Linna Munte de l'obélisque et que des nombreux artistes qui défilait devant lui, il ne connaissait guère que les pieds.

Pieds de soubrette, pieds d'ingénue, pieds de père noble, pieds de grande coquette, il les connaissait bien, mais il ne connaissait que cela. Sa myopie ne lui permettait pas de monter plus haut. C'était à eux qu'il soufflait les rôles, vers eux qu'il dirigeait sa voix secourable.

II

Un jour on annonça dans une opérette en un acte, d'un ancien prix de Rome, âgé de soixante-cinq ans, le début d'une nouvelle artiste.

Et, le soir de la première, à l'entrée de la débutante, notre souffleur, au fond de son trou, resta en extase devant une paire de pieds qui lui firent perdre la tête.

Les pieds de l'Andalouse chantée par Alfred de Musset, n'étaient rien auprès de ces adorables petons, de cette cheville cambrée, de ce bas de jambe indescriptible...

Et—timide et concentré comme tous les petits—vers de terre amoureux des pieds d'une étoile—le pauvre homme, qui n'avait jamais aimé, se mit à rêver nuit et jour aux pieds d'Héloïse—Héloïse était le nom de la débutante.

Il chercha longtemps—sans la trouver—une paire de bottines toutes faites, assez petites pour chauffer la nouvelle Cendrillon.

Quelle joie il eût eue à l'acheter sur ses économies et à l'envoyer à la bien-aimée, sous le voile épais de l'anonyme !

Il alla même jusqu'à rassembler les quelques notions de dessin qui lui avaient fait obtenir, quarante-deux ans auparavant, un prix à son école, et, en travaillant chaque soir, entre deux répliques, il arriva—au prix de quelles peines, juste Ciel !—à fixer sur le papier l'image, à peu près exacte, des pieds adorés.

Chère image ! il l'emporte chez lui, passant de longues heures à la contempler.

C'est que les pieds d'Héloïse étaient son premier, son unique amour !

Il les voyait en rêve, il les unissait dans sa pensée à la voix fraîche de l'artiste et il s'enivrait d'amour.

III

Mais tout a une fin en ce monde.

Comme, dans son désarroi, il se mettait à souffler aux pieds du bailli le rôle de l'amoureux et aux pieds du valet de ferme les répliques de la grande coquette, des

plaintes furent portées contre lui et le directeur le menaça brutalement de le flanquer à la porte.

La crainte de perdre sa place et de perdre par suite la vue des pieds d'Héloïse, lui donna alors le courage que le danger donne, assure-t-on aux plus poltrons.

Il s'arma de résolution et monta, un beau soir, jusqu'à la loge de l'artiste adorée.

IV

Il parcourt le dédale des couloirs, arrive devant une petite porte, la porte du paradis, et frappe.

— Entrez !

Comme le cœur lui bat ! Que va-t-on lui dire ? Quel accueil va-t-on faire au pauvre souffleur ?

Il entre. La bien-aimée est là, en face de lui, en train de se laver les mains. Il fait quelques pas en avant en balbutiant des excuses. Le voilà tout près, tout près.

Alors il pousse un cri terrible et s'enfuit épouvanté. Héloïse était marquée de la petite vérole.

CHOSSES ET AUTRES

Mgr Czack, nonce pontifical à Paris, a reçu la grande croix de la Légion d'Honneur.

L'honorable M. Mousseau est élu dans le comté de Jacques-Cartier par une majorité de près de quatre cents voix.

Le corps de police de Londres compte actuellement 11,205 hommes qui ont à protéger 607,014 maisons et 4,814,838 habitants. C'est une des meilleures polices du monde entier...

M. le curé Rousselot, de la paroisse Notre-Dame de Montréal, qui a acquis plusieurs lots dans le canton de la Minerve, se propose d'y établir une communauté de religieux qui s'occuperont de la culture.

M. Cherrier, le vénérable doyen du barreau de Montréal, célébrait, il y a quelques jours, le soixantième anniversaire de son admission à la pratique du droit.

C'est un fait presque sans précédent dans l'histoire de notre barreau.

D'après la dernier recensement la France compte aujourd'hui 362 arrondissements, 2,868 cantons, 36,097 communes et 37,672,048 habitants. L'augmentation de la population depuis 1876 n'a été que de 766,260 habitants.

Les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Nord se sont réunis à Québec, il y a quelques jours, et ont ratifié la convention faite avec la compagnie du Grand Tronc, au sujet de la construction d'un embranchement pour relier ces deux chemins de fer.

La consommation des eaux-de-vie de France aux Etats-Unis est très faible comparée à celles de l'Angleterre et de la Russie. Ce pays n'a importé l'an dernier que 489,000 gallons sur une quantité de cinq millions de gallons expédiés de Cognac.

Les Sœurs de la Charité de Québec ouvriront demain, premier septembre, une école pour les garçons et les filles de trois à sept ans, d'après une méthode appropriée à cet âge. Ce mode d'enseignement, qui fait disparaître pour l'enfant la fatigue et l'ennui, a été mis en pratique avec succès depuis plusieurs années dans les Salles d'Asile à Montréal et ailleurs, à la grande satisfaction des parents.

Les travaux de restauration du fort de Chambly, ordonnés par le gouvernement fédéral, avancent rapidement, sous la direction de M. J.-O. Dion. Le gouvernement a aussi l'intention d'enclore le vieux cimetière français de Chambly, qui date de 1706, et où un grand nombre de célébrités de l'ancienne colonie française reposent depuis longtemps.

Un meurtre horrible a été commis, samedi dernier, à Gouldbourne, comté de Carleton, P. O.

La victime est un nommé Robert McCaffery. On soupçonne un nommé Spearman d'être l'auteur du meurtre. On dit entre autres choses que le défunt aurait eu des relations intimes avec la sœur de Spearman, et que c'est pour cette raison qu'il aurait été assassiné.

Un ingénieur du gouvernement d'Australie, maintenant en Canada, vient de donner une commande à M. A. Davis pour la construction de deux chars palais semblables à ceux du chemin de fer du Nord.

Ces chars seront prêts dans trois mois et devront être expédiés en Australie.

L'ingénieur en question a visité pendant deux mois

les différents chemins de fer de l'Amérique et a choisi de préférence le système des chars du chemin de fer du Nord.

Une lettre de Pau (France), annonce la mort de la baronne Lejeune, décédée dans cette ville à l'âge de cent deux ans.

Le mari de la défunte, le général Lejeune, aide de camp du maréchal Berthier, procura, au péril de sa vie, après la bataille d'Essling, une barque à Napoléon Ier, qui se trouvait dans l'île de Lobau, et sur laquelle il traversa le Danube. Il mourut le 27 février 1848, à Toulouse, directeur de l'Ecole des beaux-arts et de l'Ecole industrielle de cette ville.

Une cérémonie des plus intéressantes a eu lieu dernièrement à la chapelle de la Visitation, à Paris. Mlle Anne de Montfort, une toute mignonne jeune fille qu'on a entrevue cet hiver au bal donné par la duchesse de Maillé, prenait le voile.

Depuis la mort de son père, un ancien colonel de cavalerie à laquelle elle s'était entièrement dévouée, Mlle de Montfort avait manifesté le désir d'entrer au couvent. On avait espéré la détourner de cette idée en la conduisant dans le monde. Rien n'a fait, et elle prononça ses vœux au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. C'est Mgr l'archevêque de Besançon qui présidait cette cérémonie.

Les délégués de l'Association américaine pour l'avancement des sciences sont partis de notre ville vendredi dernier pour aller visiter Québec, où ils sont arrivés samedi matin, par le vapeur *Canada*.

Ils ont été reçus par le Maire et les membres du conseil municipal. La réception a été brillante. Vers dix heures, les délégués se sont rendus à l'Université-Laval, où ils ont été l'objet d'une magnifique démonstration de la part du Recteur, du Conseil et des Professeurs de l'établissement.

Ces messieurs, après avoir visité quelques unes des curiosités de Québec, en sont repartis dans la soirée pour retourner à Montréal.

L'inauguration et la bénédiction du nouveau couvent des Ursulines, à Notre-Dame du lac Saint-Jean, ont eu lieu, le 4 août, avec une grande solennité.

La messe a été chantée par M. l'abbé Lizotte, curé de la paroisse, et le prédicateur a été M. l'abbé Bruno Leclerc, curé d'Hébertville.

Après la messe, il y a eu, de l'église au couvent, une procession, composée par les sociétés Saint-Jean-Baptiste, les enfants de Marie, le clergé et Mgr l'évêque de Chicoutimi, les sept religieuses suivies par une grande foule.

La bénédiction a été faite par Mgr Racine, qui a ensuite donné sa bénédiction au peuple.

Cette fête restera longtemps, croyons-nous, gravée dans la mémoire des habitants du lac Saint-Jean.

L'Espérance du Peuple, de Nancy, a publié le compte-rendu d'un banquet royaliste qui s'est donné en cette ville le 6 du mois courant.

Le général de Charette a fait un discours et a parlé incidemment de son récent voyage en Canada. *L'Espérance* rapporte ainsi ses paroles :

.....
" Quel merveilleux pays je viens de quitter ! C'est la vieille France ayant conservé la légende catholique et monarchique dans toute sa pureté, car le souffle de la révolution ne l'a même pas effleurée. C'est un grand peuple. De 60,000 qu'ils étaient le jour de la conquête, les Canadiens sont aujourd'hui un million cinq cent mille.

" Doué d'une force d'extension extraordinaire, partout où ils vont, nos frères du Canada plantent le drapeau de la croix, à l'ombre duquel ils font respecter le nom franco-canadien.

" Ils ont conservé nos mœurs, nos coutumes, notre langue et jusqu'à notre patois de la Loire-Inférieure. " Général, me dit un jour un Canadien, prenez garde à votre habit, il mouille un brin. " (Rires) J'étais si content, que je l'ai embrassé.

" Ah ! que je suis heureux et fier d'être l'humble intermédiaire entre les Canadiens et vous ; il me semble, en me retrouvant ici, n'avoir pas quitté le Canada. C'est le plus beau compliment que je puisse vous faire."

Dans un magasin de nouveautés :

— Vous avez tort, madame, de ne pas prendre ce corset. Il est " inusable. " Tous ceux à qui j'en ai vendu de pareils... m'en ont redemandé.

Un paysan consultait un avocat sur son affaire. Après l'avoir examiné, l'avocat lui dit :

— Votre affaire est bonne.

Le paysan le paie et répond :

— A présent, monsieur, que vous êtes payé, dites-moi franchement si vous trouvez ma cause aussi bonne qu'auparavant.

Pensées sur les avantages de la lecture

La lecture suspend le sentiment des peines dont la vie humaine n'est jamais exempte, et fait oublier les chagrins qui se trouvent dans tous les états ; elle procure mille plaisirs dans tous les âges.

* *

Si vous voulez que votre lecture laisse en vous des impressions durables, bornez-vous à quelques auteurs pleins d'un esprit sage, et nourrissez-vous de leur substance.

* *

Il faut lire pour s'instruire, pour se corriger et pour se consoler.

* *

Faites que vos études coulent dans vos mœurs, et que tous les projets de vos lectures se tournent en vertus.

* *

Ne faites pas de lectures précipitées qui, sans prédictions pour aucun livre, en dévorent un grand nombre.

* *

Il faut parcourir beaucoup de livres pour meubler sa mémoire ; mais quand on veut se former un goût sûr et un bon style, il faut en lire peu et tous dans le genre de son talent.

* *

Lisez avec réflexion, c'est-à-dire efforcez-vous de vous graver dans la mémoire les choses et même les expressions ; rendez-vous compte de votre lecture, et, s'il se peut, rédigez-en une espèce d'analyse.

* *

Le démon n'ayant rien inventé de plus efficace pour corrompre les mœurs et la foi que les mauvais livres, faites-vous donc un devoir de ne jamais lire de ces livres et journaux impies et irréligieux sous le faux prétexte que c'est pour admirer les beautés du style, pour vous former à la littérature et apprendre votre langue dans toute sa pureté. Sachez que le bon goût, même en littérature, est frère de l'innocence, et qu'on ne se formera jamais l'esprit en se gâtant le cœur.

QUELQUES COMBLES !

Le comble de la difficulté pour un musicien : Exécuter sur le violon les variations... atmosphériques.

Ce qu'on pourrait appeler le comble de l'exagération. Une famille dévote vient de quitter une maison nouvellement construite, sous prétexte que, contre tout principe religieux, le bois y travaillait le dimanche !

Le comble de la satisfaction pour un professeur en séance : S'apercevoir qu'une maladie d'entrailles suit son cours.

Le comble de la sévérité pour le président de la République : Laisser exécuter... une cantate.

Le comble de la pudeur : Rougir en voyant quelqu'un embrasser... une carrière.

\$200 de récompense. — Cette récompense sera payée à quiconque donnera des informations pour la découverte et la conviction des personnes vendant des Amers de Houblon falsifiés, contrefaits ou imités, ou toutes autres préparations avec le mot de *Houblon*, en vue de frauder le public. Les véritables *Amers de Houblon* ont une gerbe de houblon vert imprimée sur le blanc de l'étiquette, et sont les seuls purs et le meilleur remède contre les maladies du foie, des rognons et du système nerveux. Méfiez-vous de toutes les autres préparations annoncées dans les journaux comme étant les " Amers de Houblon. " Quiconque débitant aucune contrefaçon sera poursuivi. — Compagnie manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y.

MÉRITE MENTION. — M. W. F. Hoist, Camden, comté de Lincoln, P. Ont., s'exprime ainsi en parlant de *l'Huile de St. Jacob* : " Je constate qu'après avoir souffert le martyre pendant plusieurs années et avoir essayé toute espèce de remède, rien ne m'a réussi comme *l'Huile de St. Jacob*. Quelqu'un de ma famille qui a souffert aussi, a ressenti un grand soulagement après avoir fait usage de ce grand remède allemand qui mérite certainement d'être mentionné à haute voix."

Votre santé est-elle précaire par suite des maladies et l'emploi des remèdes de charlatan, faites usage des Amers de Houblon, et vous vous guérirez.



LA PÊCHE

JE VOUDRAIS !

Je voudrais, Seigneur, toujours être
Comme un serviteur pour son maître,
Plein d'un joyeux empressement,
Docile à tout moment.

Je voudrais ressembler aux anges
Qui chantent là-haut tes louanges.
Comme eux obéir à ta loi,
Sans demander : Pourquoi ?

Je voudrais te louer sans cesse
Avec un cœur plein d'allégresse,
Vivre en implorant tous les jours
Ton fidèle secours.

Je voudrais, Seigneur, toujours croire
A ta mort sainte, expiatoire,
T'aimer et partout ici-bas,
Te suivre pas à pas.

Je voudrais être charitable,
Compatissant et secourable,
Tendre la main aux malheureux
Et pleurer avec eux.

Je voudrais... mais que puis-je faire,
Sinon de t'offrir ma prière ?
Sans ton Esprit je ne puis rien.
Jésus, sois mon soutien.

A. FISCH.

LES GIBOULÉES DE LA VIE

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX.

PREMIÈRE PARTIE

XV

Thérèse retomba brisée dans un fauteuil. Vivait-elle ? Le déchirement intérieur qui la torturait était si douloureux qu'elle espérait, du moins, qu'il l'emporterait vite hors de ce monde cruel.

On ne meurt point, à vingt ans, de ces choses. Et cela s'appelle une victoire dans la langue austère du devoir.

Et toute cette souffrance, pourquoi ?... parce qu'on lui avait dit qu'on l'aimait ; parce qu'on avait éclairé d'une lueur aveuglante les ténèbres attendries où se complaisait son cœur.

Elle était heureuse une heure avant. Et maintenant...
« Est-ce donc là l'amour ? » pensait-elle en comprimant la plainte sur ses lèvres amères.

Quelle chose s'agit-il en elle et répondit à son doute par cette affirmation : « Non, cela, c'est la conscience ! »

Ainsi elle l'aimait et ne voulait plus le revoir. Comment ferait-elle pour arriver à ce résultat difficile, entre les obligations mondaines, les tyrannies de sa société intime, les soupçons qu'il fallait détourner, les convenances qu'il fallait garder ?

Elle ne le savait pas. Dans sa tête comme dans son cœur, c'était le chaos. Mais elle avait confiance. Camille lui épargnerait des luttes : il s'écarterait de sa route ; il aurait la délicatesse suprême de la fuir tout le premier. Elle avait été la volontée. Il serait l'exécution intelligente.

Les heures avaient passé. On entendit rentrer le coupé du baron. Le dîner était proche.

Un valet de chambre apporta une lettre. La jeune femme la prit et referma les yeux. C'était l'écriture de Camille qu'elle avait vue souvent chez madame de Sandry.

Presque aussitôt, elle surmonta son trouble. D'ailleurs, ce devait être un encouragement qui lui arrivait.

Le billet ne contenait que ces mots : « Je ne puis pas. »

Il ne pouvait pas !... Thérèse ne lui fit pas un seul instant l'injure de supposer qu'il avait entrevu son avenir brisé, ses succès anéantis par un exil temporaire. Elle comprit, en vraie femme aimante, qu'il ne pouvait pas la quitter.

Le cœur mit dans ses yeux une larme. La conscience attira sur ses lèvres un sourire navré, mais vaillant.

— Je pourrai, moi ! fit-elle en se levant pour recevoir le baron, dont le pas alourdissait l'approche.

— Madame la baronne est servie, annonça le domestique.

Si M. de Thièblemont remarqua les yeux rougis de la jeune femme, il ne put lui en faire l'observation qu'elle redoutait. Du reste, le dîner fut presque silencieux.

On était au dessert. M. et madame de Thièblemont venaient, suivant leur coutume, de renvoyer les domestiques. Un brin d'intimité devenait possible entre les deux époux.

A vrai dire, ils n'en profitaient guère. Le baron n'avait jamais rien de mystérieux à apprendre à sa femme ; Thérèse, jamais rien de tendre à lui laisser entrevoir. C'était une coutume de leur maison, ce n'était pas un besoin de leur cœur.

M. de Thièblemont, appétit modéré, mangeur délicat, trouvait agréable d'avoir pour vis-à-vis un jeune et frais visage. Il lui en témoignait sa satisfaction par la politesse la plus aimable et la plus recherchée.

Il savait gré à Thérèse d'être bonne ; mais il la remerciait presque quand elle souriait. C'est qu'il approchait de l'âge où les hommes aiment à être égayés, n'ayant plus en eux cette sève joyeuse qui suffit à la gaieté des jeunes.

Ce soir-là, il fut donc péniblement surpris de la trouver sérieuse, malgré ses visibles efforts pour entretenir une conversation supportable. Ce n'était plus la gracieuse maîtresse de maison, dont la beauté et l'affabilité enchantaient son seul convive.

Qu'avait-elle ? Le hasard d'une question à un domestique lui avait appris la visite de M. Landey. Cette visite, la pre-

mière, que le jeune homme devait bien savoir n'être pas désirée par le maître de céans, lui causait quelque surprise.

Fallait-il donc rapporter à cette démarche la gravité attristée de Thérèse et les tressaillements nerveux qui, par instants, bouleversaient sa physionomie ?

En mari modèle, il se garda d'interroger. En mari observateur, il attendit.

Avec plus d'expérience du monde, Thérèse aurait deviné les impressions diverses que subissait son mari.

Dans sa droiture, elle songeait moins à ménager les illusions du baron qu'à sauvegarder sa propre conscience.

Elle alla droit au but.

— Hier soir, dit-elle, vous m'avez parlé de campagne... d'automne à finir dans vos terres. Comme un enfant que je suis souvent, j'ai rejeté bien loin cette idée sans même y réfléchir. Voulez-vous me permettre de la reprendre... et d'y acquiescer ?

— La campagne ? répéta le baron en la regardant si fixement qu'elle rougit.

— Oui, les champs... le grand air... l'espace... Vous aviez raison, on se lasse de Paris. Voulez-vous toujours me faire goûter ces bonnes choses ?

— Je veux tout ce que vous paraissiez désirer, ma chère enfant ; mais il y a campagne et campagne. L'Auvergne est la campagne : Ville-d'Avray et Fontainebleau le sont aussi. Avez-vous un but à votre joli caprice ?

Il riait, il voulait savoir. Une autre femme aurait bien vite improvisé une petite histoire vraisemblable, une tentation de désœuvrée, un conseil de médecin. La mer n'était plus désirable, mais Bade, la ville des jeux, pourrait encore attirer une Parisienne. De là, on aurait fait un crochet vers les champs, les vrais.

Thérèse ne s'embarrassa pas de ces subtilités. Elle déclara avec la plus grande simplicité qu'elle n'avait jamais vu jaunir les feuilles ailleurs qu'au couvent, et que ce devait être bien plus pittoresque en plaine qu'entre quatre murs. Enfin, puisque le baron avait une propriété en Alsace, pourquoi n'irait-elle pas s'y installer pour quelque temps ?

Le baron répondit que rien n'était plus facile, et que beaucoup de maris s'estimeraient heureux de n'avoir pas à satisfaire de plus grandes exigences. Il allait écrire à son fermier, faire aérer la maison au plus vite, la saison avancée ne permettant pas les attermoissements.

En faisant cette promesse, il essayait de pénétrer si Thérèse désirait quitter Paris pour aller n'importe où, ou si elle tenait plus particulièrement à l'Alsace comme but de son voyage.

Il ne put fixer ses incertitudes. Thérèse ne paraissant préoccupée que de hâter le départ.

— Partirons-nous bientôt ?

— Le temps d'écrire à Scherbrun et de faire nos malles.

— C'est bien long, soupira-t-elle.

— Vous ne voudriez pourtant pas arriver là-bas sans prévenir ?

— Et pourquoi non ? Ce serait peut-être amusant.

— Vous courriez le risque de manquer de beaucoup de choses.

— Tant mieux ! je n'y suis pas habituée. Ce sera une nouveauté et une distraction.

Cette insistance, plus loyale dans son mobile qu'adroite dans ses moyens, surprenait de plus en plus le baron, quoiqu'il n'en laissât rien voir.

Il s'y prêta, du reste, avec une bonne grâce parfaite, sonna son valet de chambre, donna des ordres immédiats et plaisants Thérèse sur l'empressement qu'elle mettait à courir vers son appartement pour y commencer sur l'heure ses préparatifs.

— Je veux partir demain ; il fera un temps superbe. Voyez, là-haut, dit-elle en l'attirant vers la fenêtre pour lui montrer les premières étoiles qui clouaient la tenture bleu sombre du ciel.

— Oui, certes, fit le baron, nous partirons demain. Mais, je vous en préviens, nos amis vont crier à la fuite.

— On plutôt à l'enlèvement, dit Thérèse avec l'ébauche d'un sourire.

A peine la portière retombée entre elle et lui, le sourire s'effaça des lèvres de la jeune femme. Elle avait prestement enlevé la première difficulté de sa tâche. Il fallait aller jusqu'au bout et s'en fier à la Providence pour le reste.

Les obstacles matériels !... cela lui paraissait possible à tourner. Ce qui lui semblait plus difficile, c'était d'étouffer absolument et toujours les révoltes de son cœur.

Dieu serait là. Les femmes chrétiennes ont sur les autres cette supériorité que l'espérance divine panse leurs plaies les plus profondes.

Dans la soirée, elle écrivit trois billets pour madame de Sandry, Sidonie et madame Albine. Elle leur faisait part de sa subite fantaisie de villégiature, avouait être une enfant gâtée, et leur disait « au revoir » sans fixer de date à son retour.

Ses préparatifs personnels l'absorbèrent un peu plus. Elle choisit des costumes sobres, solides et chauds, chercha tout ce qu'elle possédait de noir comme avec une arrière-pensée de deuil intime, et lorsqu'elle entendit le baron rentrer chez lui, elle ouvrit triomphalement sa porte.

— Voyez, dit-elle, je suis prête. Jamais femme mit-elle plus d'entrain à se passer un caprice ?

— C'est votre droit absolu, et vous en usez avec une rare prestesse, répondit le baron, qui avait repris une bonne partie de sa sérénité.

A tout prendre, si Thérèse fuyait un danger, ne devait-il pas lui en savoir secrètement gré ?

— Dormez vite, maintenant, ma chère, ajouta-t-il. Demain, à huit heures, nous partons.

A huit heures, par un froid soleil matinal, ils montèrent en voiture.

— Gare de Lyon, dit le baron à son cocher.

Thérèse intervint, croyant à une erreur.

— N'est-ce point gare de l'Est que vous voulez dire ?

M. de Thièblemont sourit fort gracieusement.

— Non, ma chère, ce sera gare de Lyon, si vous le voulez bien.

Le cocher toucha ses chevaux. Thérèse, un peu blessée, n'interrogea pas.

— Pardonnez-moi ce petit changement d'itinéraire. Je crains maintenant que la surprise que je vous ménageais ne vous soit pas très agréable. Nous pouvons encore revenir à notre premier plan.

— Qu'est-ce donc enfin ? fit-elle avec une teinte d'impatience.

— Mon notaire vient de m'acheter en Dauphiné une petite terre que je ne connais pas. Je croyais n'avoir fait qu'un placement de fonds ; mais il y a, paraît-il, des ruines, un joli paysage, toutes choses qui vous distrairaient plus peut-être que les plaines vertes de l'Alsace. Me suis-je trompé ?

Un éclair traversa l'esprit de Thérèse. Son mari soupçonnait non seulement le motif, mais encore le but du voyage. Elle l'en sentit amoindrir et s'en attrista.

— Le Dauphiné est très pittoresque ; allons en Dauphiné, dit-elle simplement.

M. de Thièblemont était édifié. C'était bien décidément pour fuir Paris que sa femme s'exilait. Le but était indifférent. Mais était-ce bien Paris, n'était-ce pas « Camille Landey » qu'il fallait dire ?

Il se tut pour ne pas laisser l'amertume de son cœur percer dans son accent.

Une fois en chemin de fer et redevenu maître de ses sensations, il reprit la conversation interrompue.

— Molevent est un tout petit castel, ou plutôt une maison moderne. L'espace n'y manquera pas, je l'espère ; c'est le confort qui pourra vous y faire défaut.

Elle ne parut pas entendre. Sa pensée restait en arrière, bien loin déjà, et montait pleine de tendresse et d'adieu, à ce petit atelier si souvent rêvé, et qu'elle ne devait jamais voir.

Le baron répéta patiemment son observation.

— Eh ! qu'importe ? dit enfin Thérèse en sortant brusquement de son rêve. Il ne faut ni tant de place ni tant de confort à une femme sérieuse pour vivre entre Dieu et ses devoirs.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE

I

Le Dauphiné est une de nos plus riches provinces, dont les aspects ont des beautés grandioses auxquelles le voyageur le plus blasé accorde son admiration.

S'il avait su !... Oui, peut-être s'il avait soupçonné plus tôt, si près de lui, les grandes vallées, les gorges effrayantes, les montagnes vertes et les claires eaux dauphinoises, il n'aurait point cherché ailleurs des émotions et des surprises.

Tout le monde, il est vrai, connaît la Grande-Chartreuse, Sassenage, Allevard et la vallée du Grésivaudan.

Mais combien peu savent deviner les mystérieuses retraites où la nature s'est donné le jaloux plaisir de créer des merveilles, à l'abri des regards indiscrets !

Combien peu savent découvrir ces coins ensoleillés entre deux roches, ces nids de verdure aux flancs des montagnes nues, ces sources qui chantent tout à coup dans le chemin creux, ces grands saules qui ondulent sur un lac endormi !

Tous ces enchantements rustiques, enfin, qui n'appartiennent qu'aux paysans et aux rêveurs, et que les touristes défloreraient.

Un des sites les plus gracieux de la partie du Dauphiné qu'arrose l'Isère, entre Grenoble et Saint-Marcellin, est sans contredit le carré de rochers et de verdure où se cache sous les noyers la ferme de Molevent.

L'Isère, assez large en cet endroit, coule à pleins bords aux flancs des bâtiments d'exploitation. Une grande déchirure du sol forme tout à côté une sorte de crique où des batelets sont échoués.

Un rocher, qui semble avoir glissé de la montagne tout exprès pour baigner son pied de granit dans la rivière, semble seul préserver la ferme de la chute imminente d'une ruine qui la surplombe.

Ce sont les restes d'un château comme les bords de l'Isère en furent semés, et dont quelques spécimens existent encore.

Moins bien conservé que le château de la Sône, mieux que celui de Beauvoir—d'où tomba d'une fenêtre le seul enfant du dernier dauphin du Viennois, Humbert II—le château de Molevent n'offre plus guère qu'une vaste muraille percée de meurtrières, si heureusement enguirlandée d'un lierre gigantesque et touffu que la plante a suppléé la pierre et que le lierre y soutient le mur.

En dépit de ce support naturel, quand le vent des Alpes souffle sur l'Isère, la ruine, follement secouée, paraît osciller et se pencher sur la ferme, prête à l'engloutir.

En bas, on est habitué aux dangereux frissons de la ruine, et l'on n'en prend nul souci.

Une jolie maison blanche et neuve, placée à mi-côte, partagerait, du reste, le sort de la grande maison rustique si une catastrophe venait jamais à bouleverser ce paysage agreste et charmant.

Cette demeure, construite par un bourgeois enrichi de Grenoble, qui ne l'avait pas vue finir, avait été vendue à la hâte par des héritiers avides et achetés par un notaire de Saint-Marcellin au nom de M. de Thièblemont.

Les terres avaient suivi la maison, et les ruines n'avaient même pas été comptées pour quelque chose dans le marché.

Le fermier, Laurent Lehou, était le plus honnête des hommes et le plus entêté des Dauphinois. A force de faire valoir le domaine de Molevent, depuis dix-sept années consécutives, il avait fini par le croire un peu sien. Il le traitait avec cet amour rude et fervent qui est le propre de la passion du paysan pour la terre.

Voyant toujours fermée, depuis sa construction, la petite maison de la côte, il en était arrivé à penser qu'elle ne serait jamais habitée.

Il s'en réjouissait. La maison peuplée eût attesté l'existence d'un propriétaire ; Laurent Lehou se plaisait à l'oublier.

Ce n'est point qu'il fût ennemi de voisinage et de société. Bien au contraire. La ferme était pleine d'habitants. En dehors de ses deux grands fils, de sa fille Mariette et de ses domestiques, il y recevait un « monsieur de la ville et sa demoiselle », comme on disait dans le pays.

Il fallait avoir les idées larges et les habitudes hospitalières pour déroger ainsi aux préjugés villageois contre les « messieurs de la ville ».

Laurent Lehou avait cédé ses deux plus belles chambres et offert tout son jardin pour faire honneur aux hôtes qui étaient venus chercher le repos et la santé sous son toit.

Était-ce des locataires ? A voir leurs rapports avec le fermier et sa fille, on pouvait supposer plutôt que c'étaient des amis.

En tout cas, ce n'étaient pas des amis de vieille date.

Un jour d'été, un grand vieillard, qui s'appuyait sur le bras d'une belle enfant de quinze à seize ans, s'était arrêté chez Laurent Lehou en demandant une tasse de lait.

Le vieillard venait de Saint-Marcellin, la ville la plus proche, où il vivait en voyageur depuis quelques jours. Mais la promenade avait été trop longue pour ses jambes fatiguées ; vainement se reposait-il plusieurs heures ; quand la nuit vint, il ne put se remettre en route.

(La suite au prochain numéro.)

TERREUR DU FEU CHEZ LES ANIMAUX

Ce qui caractérise au plus haut degré l'influence de l'homme sur les animaux ralliés, c'est la disparition de la terreur instinctive que, dans leur vie sauvage, ces animaux éprouvaient pour le feu.

Personne n'ignore que, dans les contrées désertes, de grands brasiers allumés autour du campement sont, pour les voyageurs, le plus sûr moyen de se soustraire aux attaques nocturnes des bêtes féroces : toutes lâchent pied devant ces scintillements dans les ténèbres, le lion et le chacal d'Afrique, le tigre des jungles, le jaguar et les coyottes d'Amérique. La vie domestique les a réconciliés avec cet épouvantail : loin de s'effrayer des feux de bivouac, les chevaux, les bœufs semblent vaguement comprendre qu'ils sont pour eux une protection. Chez eux, cependant, les facultés discernantes ne sont pas assez étendues pour leur permettre d'en apprécier les autres avantages : mes observations personnelles sont, sur ce point, d'accord avec les renseignements que m'ont fournis plusieurs soldats de nos grandes guerres : le cheval lui-même ne trouve pas dans l'absorption du calorique une grande volupté. De plus, l'effacement dont je parlais ne se transmet pas héréditairement chez ce dernier animal : lorsque, jeune, il est pour la première fois mis en présence d'un foyer incandescent, il manifeste toujours un vif effroi ; le chien, au contraire, paraît familiarisé avec le feu presque en venant au monde.

Chez le chien, chez le chat, notre autre commensal, le triomphe de l'influence humaine est complet. Non seulement ils ne craignent plus le feu, mais ils ont si bien apprécié les charmes de la chaleur qui s'en dégage, qu'ils l'aiment avec une sorte de passion. Empêcher un chien de venir se griller le nez sur les chenets est une des tâches les plus ardues que je connaisse. Remontrances parlées et mimées, rien n'y fait ; s'il s'éloigne avec la physionomie la plus piteuse qu'il ait à sa disposition, ce sera pour revenir, aussitôt votre attention distraite, en usant de ruses, de subterfuges presque diplomatiques, sans se lasser, sans se décourager jamais.

Grand admirateur de l'intelligence canine, j'ai voulu voir ce dont elle était capable, sollicitée par ces impérieux appétits de calorique. Vous connaissez ce racontar digne de figurer dans les aventures du baron de Munchausen. Un chasseur avait jeté un charbon incandescent à son chien en lui ordonnant de le rapporter ; l'animal commença par éteindre la braise, puis il la prit dans sa gueule et obéit à son maître ! Je demandais beaucoup moins au sujet sur lequel j'expérimentais, mais je fus loin d'être aussi heureux.

C'était un griffon auquel, comme on dit, il ne manquait que la parole, et, de plus, enragé pour le chauffage. A plusieurs reprises, en choisissant toujours des journées froides, je disposai dans l'âtre une petite lampe à portée d'un joli tas de copeaux. Il suffisait de rapprocher une de ces brindilles de la flamme pour avoir une de ces joyeuses flambées dont mon animal était si friand. Je l'observai : il vint, suivant son habitude, s'asseoir sur sa queue devant le foyer ; il y resta pendant quelques minutes grelottant, contemplant mélancoliquement ce lumignon qui chauffait si peu, puis s'en alla se coucher dans un coin. Au bout de quelques instants, il reprit son premier poste en accentuant son attitude douloureuse ; l'idée de pousser un des copeaux sur la lampe ne se fit point jour dans son cerveau, bien que, pour en faciliter la conception, lui prenant la patte, je lui démontrasse plusieurs fois le brillant résultat qu'il pouvait obtenir d'un de ces mouvements. Je ne doute pas cependant qu'on ne puisse dresser un chien à allumer mécaniquement du feu comme on le dresse à toutes sortes d'autres tours de force, mais cela n'infirmerait point mes conclusions, qui sont que tout acte complexe est absolument hors de la portée de l'intelligence animale.

Les oiseaux n'ont pas pour le feu cette appréhension si tranchée chez les quadrupèdes. L'objet de leur horreur, ce sont les ténèbres ; celui de leur amour, c'est le soleil dont toute la flamme leur apparaît comme un reflet. Approchez une torche, une lanterne du buisson où ils sommeillent, ils regardent ces clartés inattendues avec surprise, quelques-uns les saluent avec un doux gazouillement. Les hommes ont nécessairement spéculé sur cette disposition pour les détruire.

Dans la domesticité, ils se montrent quelquefois non moins sensibles que le chien et le chat aux agréments du foyer. J'ai vu dans des fermes des poules se chauffer gravement au coin de l'âtre. Un corbeau de la grosse espèce, qui fut mon hôte pendant plusieurs hivers, fit élection de domicile sur les hauts landiers de la cuisine, et se montrait aussi jaloux de son poste à l'entresol que le chien l'était de sa place au rez-de-chaussée. Ce corbeau se chauffait, lui, avec des raffinements fort usités dans l'ancien beau monde, mais celui d'aujourd'hui, mis au régime des opérettes que vous savez, déclarera si superlativement *shocking*, que je ne sais comment m'y prendre pour les détruire. J'ai heureusement dans mon bagage une petite anecdote sur ce prodigé malséant de chauffage dont ont raffolé nos grands-mères. Cette anecdote, je la tiens d'un vieillard qui

fut l'un des familiers du château de Coppet, et comme tout ce qui se rattache aux grands esprits est de l'histoire, sa gravité sauvera ma peinture, sans compter qu'elle va démontrer que la petite méthode de mon corbeau n'avait pas toujours été mal portée.

Madame de Staël en était coutumière : quand elle sortait de table, elle s'installait, en lui tournant le dos, debout devant la cheminée, et alors, manœuvrant adroitement ses jupes, elle s'exposait le plus discrètement possible aux caresses de la flamme. Un soir, elle venait de prendre sa place et son attitude ordinaires. Benjamin Constant occupait un fauteuil à sa droite, à sa gauche était assis un épais gentilhomme bavarois ; le reste des hôtes du château complétait le cercle. Mais, ce soir-là, l'atmosphère était à l'orage. Une discussion assez vive s'était élevée à table entre la châtelaine et l'auteur d'*Adolphe* ; elle se poursuivait avec une animation croissante, et si bien qu'ayant une réplique assez vive à envoyer à son interlocuteur, l'impétueuse Corinne, se tournant et se penchant vers lui, oublia absolument de baisser la toile. L'assistance restait interdite. Madame de Staël se mordait les lèvres avec colère, et Benjamin Constant fronçait les sourcils. Ce fut le bénéficiaire de cette étrange mais rapide vision qui recouvra le premier la parole, mais ce ne fut pas à madame de Staël qu'il s'adressa :

« M. de Constant, dit-il dans son baragouin franco-allemand, mais avec l'accent d'une indéniable sincérité, j'affre fermement les yeux si à brobos, que sur ma foi de gentilhomme je vous chure que che n'ai rien vu di tut, mais di tut ! »

Cette fois personne n'y tint, et l'éclat de rire fut général.

G. DE CHERVILLE.

LA PATRIE

Quand l'homme arrive au seuil de l'existence, il trouve en face de lui une première société qui l'accueille avec transport : la société domestique.

C'est entre l'amour d'un père et la tendresse d'une mère que ce nouvel hôte de la Providence vient de marquer sa place au foyer de la famille ; c'est à leur existence qu'il attachera la sienne, comme le lierre qui embrasse le chêne pour s'élever et grandir ; ils partageront avec lui le pain de la richesse ou le pain de la pauvreté, il boira comme eux à la coupe du bonheur ou à celle de l'infortune ; désormais entre lui et la famille, à laquelle Dieu l'a incorporée, c'est à la vie et à la mort. Il se peut que le flot de la destinée l'entraîne au loin, sur l'océan du monde, mais sous tel méridien reculé qu'il portera ses pas, soldat intrépide ou voyageur aventureux, à ces heures de tristesse qui entrecoupent ici-bas toute existence humaine, il tournera son âme vers le foyer paternel, il rêvera des jours de son enfance, il se souviendra de son vieux père ou de sa vieille mère, il saluera du cœur son frère ou sa sœur ; aux larmes qui mouilleront sa paupière, il sentira qu'il est pour lui un lieu sur la terre où il a laissé de son âme et de sa vie, et que, si la mort peut lui creuser une tombe sous toutes les latitudes, il lui restera un souvenir au lieu de sa naissance et une larme sur le berceau de sa vie.

Telle est la première société dans laquelle Dieu s'est plu à incorporer l'homme : la société domestique. Mais, par delà cette première société, il en est une deuxième qui, elle aussi, nous tend les bras à notre entrée dans le monde.

Nous naissons sous un ciel qui a été le ciel de nos pères ; nous naissons sur un sol que nos ancêtres ont trempé de leurs sueurs, ont arrosé de leur sang ; nous naissons les descendants d'hommes qui nous ont transmis une terre, une histoire, une nationalité, une religion en un mot, tout ce qui fait une patrie. C'est pourquoi la patrie est le prolongement de la famille ; l'homme se doit à l'une comme à l'autre, il leur doit à toutes deux ses deniers et son bras, au besoin son sang et sa vie.

A partir du jour où l'homme a reçu avec la vie une patrie, il partagera toutes ses destinées : il sera glorieux avec elle, humilié comme elle. Lorsqu'il verra l'étranger fouler d'un pied superbe les sillons que sa main avait creusés, il se voilera la face, car l'abaissement de sa patrie c'est son propre abaissement ; quand il verra la victoire briller au front de la patrie, il relèvera son front, car l'élévation de sa patrie c'est sa propre élévation.

Si, enfin, il la voit succomber, s'il la voit disparaître en un jour de deuil et d'infortune, il ira loin d'elle, comme l'enfant de l'Irlande ou de la Pologne, il s'en ira dans la tristesse manger le pain de l'hospitalité ; comme Israël sur les bords des fleuves de Babylone, s'assiera silencieux et muet : *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus*. Chaque fois que les vents de la patrie lui apporteront le bruit de quelque nouveau malheur le glaive de la douleur se retournera dans son âme, et, pour donner à son pays une dernière marque de fidélité il l'aimera jusqu'au bout, en ne désespérant pas ; il conservera sous les cheveux blancs l'unique bien qui reste à l'exilé ici bas : l'espérance dans l'amour.

MGR FREPPEL.

TRIBUNAUX COMIQUES

LE PROFESSEUR DE RESPIRATION

S'il fallait rappeler le sort malheureux d'hommes de génie devenus immortels quand ils ont été morts, cela nous mènerait un peu loin. Ce n'est pas Goblard qui s'en plaindrait ; certes, lui, savant et méconnu comme tant de ses illustres prédécesseurs, mais les vulgaires bourgeois qui liront son procès trouveraient peut-être que sa découverte n'est pas sérieuse, et on aurait beau leur dire que Salomon de Caux et tant d'autres n'ont pas, eux non plus, été pris au sérieux, ils persisteraient dans leur opinion.

Goblard est prévenu de mendicité.

M. le président.—Quelle est votre profession ?

Le prévenu.—Professeur.

M. le président.—Professeur de quoi ?

Le prévenu.—Professeur de respiration. (*Mouvement d'étonnement dans l'auditoire.*)

M. le président.—Qu'est-ce que c'est que cet état ?

Le prévenu.—Monsieur le président, j'ose dire que je pourrais être un des bienfaiteurs de l'humanité si mon système était connu et répandu, car alors, messieurs, vous verriez disparaître peu à peu cette horrible maladie qu'on appelle la phtisie pulmonaire...

M. le président.—Voyons, voyons ; laissons là votre découverte et expliquez-vous sur le délit de mendicité qui vous est reproché.

Le prévenu.—Monsieur le président, je nie formellement avoir mendié.

M. le président.—Vous alliez mendier à domicile, et c'est une des personnes chez lesquelles vous vous êtes présenté qui, ne pouvant pas se débarrasser de vos obsessions, vous a remis à un gardien de la paix.

Le prévenu.—Monsieur le président, ai-je ou non le droit de me défendre ?

M. le président.—Sans doute, vous avez ce droit.

Le prévenu.—Eh bien, ma défense est toute dans ma découverte. Je maintiens que le jeu, habilement dirigé, des poumons, donne de la force à cet organe essentiel. Vous me direz que l'être vivant a reçu de la nature les moyens de respirer ; que l'enfant respire en naissant, etc., etc. ; oui, tout respire, mais à tort et à travers, et, d'ailleurs, la maladie de la phtisie me donne raison ; eh bien, messieurs, j'ai inventé un moyen de donner à la respiration naturelle une direction salutaire. Tenez !... je l'indique ici à tous : tous les matins en vous levant et tous les soirs en vous couchant (du reste, chaque fois que vous avez le temps), tenez-vous droit, cambrez-vous, avancez la poitrine, rentrez vos bras en arrière, puis aspirez longuement... comme cela... puis expirez ainsi... Avec cet exercice... (*La suite de la démonstration est convertie par les rires de l'auditoire.*)

Le prévenu (*avec dédain*).—Peuple d'imbéciles.

M. le président.—En voilà assez. Vous niez avoir mendié ?

Le prévenu.—Je me suis présenté dans des maisons, oui, pour offrir mes leçons ; diverses personnes m'ont présenté une pièce d'un franc, que je n'avais pas sollicitée, mais...

M. le président.—Vous vous êtes échappé des mains de l'agent et vous avez pris la fuite ; puis, après une course de vingt minutes, vous vous êtes arrêté.

Le prévenu.—Parce que j'avais perdu la respiration (*rires*) ; oui, je me sauvais, c'est un instinct naturel, l'instinct de la liberté ! Je ne suis pas un malfaiteur, je n'ai jamais subi de condamnation.

M. le président.—Pardon ! vous en avez subi six pour mendicité, toujours.

Le prévenu.—Toujours comme cette fois, oui ; si j'avais les moyens de faire 100,000 francs de réclame dans les journaux et d'ouvrir un cabinet luxueux où j'enseignerais l'art de respirer, je serais bientôt célèbre et riche...

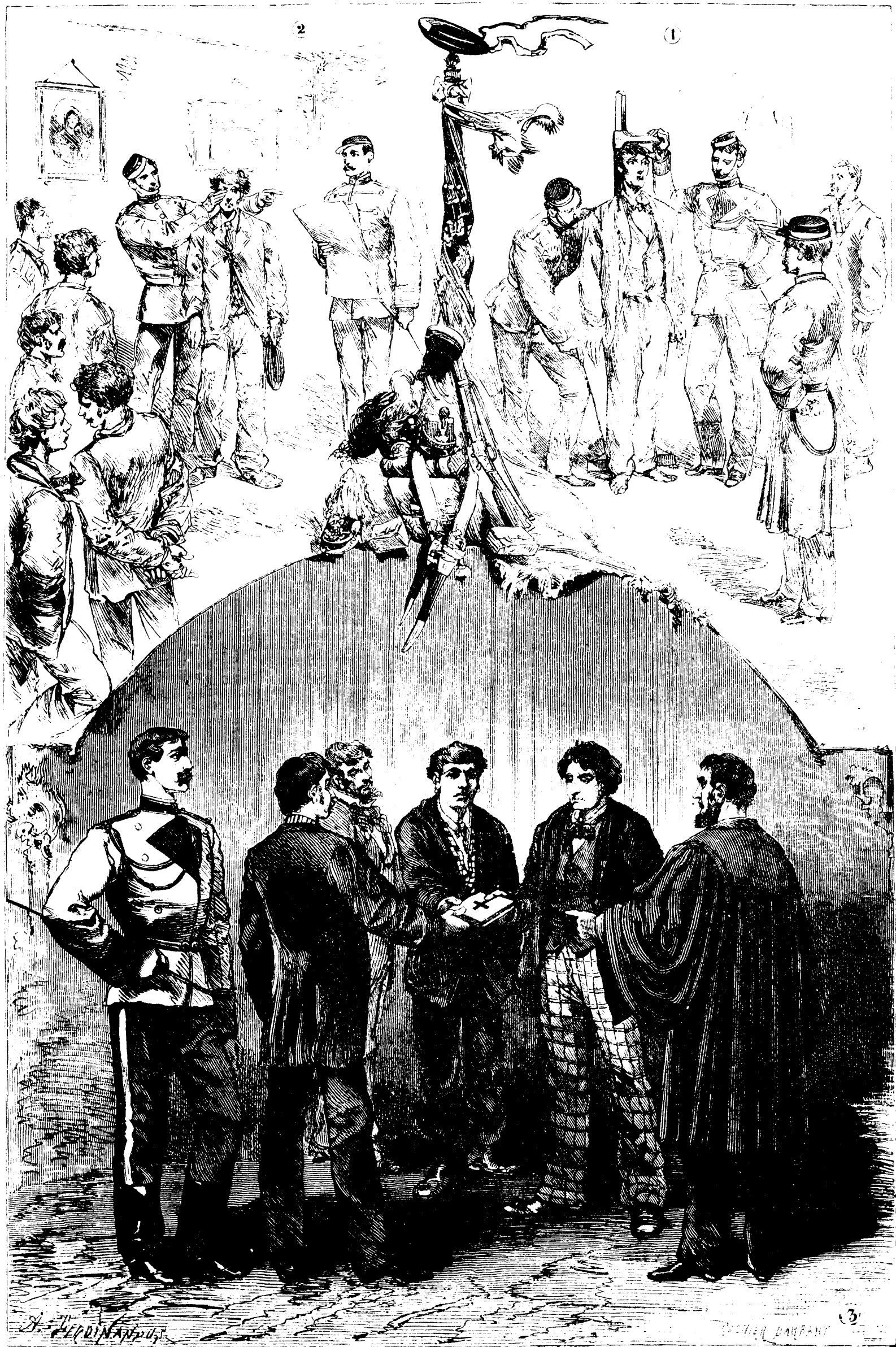
M. le président. Laissez le tribunal délibérer.

Le prévenu.—Et décoré de la Légion d'Honneur.

Le tribunal condamne le professeur de respiration à quinze jours de prison.

Maladies de Bright, diabète, du foie, des rognons, etc., peuvent être guéries par l'usage des Amers de Houblon, et soyez certain que vous reviendrez à la santé.

La Consommation guérie.—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorge et autres maladies des poumons ; c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de le faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, *franc de port*, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. NOYES, 148, Power's Block, Rochester



LE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE EN ANGLETERRE

NOUVELLES DIVERSES

Charles James Kirkham, chef fenien, est mort à Dublin.

MM. Price frères font construire de nouvelles scieries de vastes dimensions au Saguenay.

Deux Arabes ont été tués à Port-Saïd, pour n'avoir pas répondu à la sommation de la sentinelle.

M. le curé de Saint-Esprit prépare un livre sur le développement de la colonisation dans la région de la Mantawa.

Du 1er septembre 1881 au 1er août 1882, il a été reçu dans tous les ports des Etats-Unis, 14,614,143 balles de coton.

Le gouvernement de Washington songe à établir aux Etats-Unis le système des caisses d'épargne postales, qui a si bien réussi en Canada.

On a recommandé, au congrès forestier, que l'enseignement de la sylviculture fut donné dans nos collèges, petits séminaires et écoles normales.

Joseph Raymond, âgé de 30 ans, serre-frein sur le chemin de fer du Nord, a été tué il y a quelques jours à Trois-Rivières, en accablant des chars.

Arabi a 25,000 hommes et soixante canons à Tel-el-Kébir. C'est dans cet endroit qu'aura lieu la principale bataille de la campagne.

Le gouvernement de Washington a reçu avis que le gouverneur-général du Canada passera sur le territoire des Etats-Unis dans le cours du mois prochain, en route pour la Colombie anglaise.

On exposait dernièrement dans les vitrines du *Star* à Montréal une tige de blé mesurant 5 pieds 9 pouces, que M. l'abbé Proulx avait cueillie dans son voyage dans le Nord.

MM. Renaud et Chaussé ont été nommés agents, en cette ville, pour la vente des billets de la compagnie du chemin de fer de la Rive Nord et de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario.

On fait en ce moment les préparatifs pour construire une nouvelle église en pierre à Saint-Basile, comté de Portneuf. La chose a été annoncée au prône de cette paroisse.

La première supérieure du nouveau couvent des dames Ursulines de Notre-Dame du lac Saint-Jean est la sœur Saint-Raphaël et l'assistante-supérieure, la sœur Saint-Henri.

Voici quelques chiffres du marché de Winnipeg : Beurre 35c la livre, œufs 35c la douzaine, pommes de terre 4 livres pour 25c ou \$3.50 le minot, choux 25c pièce, laitue 10c chaque, primes \$1.20 la douzaine, 15c la livre ou \$12 le baril, fraises 50c le quart.

Chaque émigrant franchissant la frontière de l'Etat d'Indiana est obligé de montrer son bras à un médecin officiel, et s'il ne porte pas la trace de vaccination, l'opération est pratiquée séance tenante.

Des rapports spéciaux nous apprennent que dans 10 abattoirs de porcs des cités de l'Ouest il a été tué et emballé du 1er mars au 1er août 1882, 2,200,000 porcs contre 2,770,000 emballés pendant la même période en 1881.

On vient, dit-on, d'organiser une nouvelle compagnie pour l'exploitation des mines de la Beauce. Le capital serait de \$100,000. Les actionnaires placeraient à Sherbrooke le bureau principal des affaires de la compagnie.

Un amateur, de Québec, possède une collection de timbres-poste comprenant 5,800 spécimens. Il a aussi 2,000 différents timbres fiscaux.

Voilà deux collections qui sont supérieures à toutes celles dont nous avons parlé jusqu'ici.

Une négresse de Helena, Arkansas, a jeté ses deux enfants dans un puits, dimanche dernier. Elle s'y est elle-même précipitée ensuite. Les deux petits êtres se sont noyés, mais on a réussi à sauver la mère qui est folle.

La quatrième convention nationale des Canadiens-Français du Massachusetts est convoquée pour le 3 octobre, à Lowell. Nul doute que cette réunion n'ait un succès aussi complet que celles récemment tenues par nos nationaux de l'état de New-York et ceux du Maine.

M. J. Bureau, explorateur officiel, est en route pour tracer des chemins dans les cantons Minerve, Clyde, etc. Les routes seront tracées d'une église à l'autre et dans les endroits qui favoriseront le plus grand nombre de colons.

La boisson aux Etats-Unis coûte en 10 années 1,600 millions de piastres; elle fournit annuellement cent mille orphelins aux asiles; fait mettre en prison cent huit mille individus, cause dix mille suicides; dans ces dix ans, elle a fourni deux cent mille veuves, et causé par incendie ou violence la perte de dix millions de piastres. Ce bilan se passe de commentaires.

EXCURSION À JOLIETTE.—Nos lecteurs se rappellent qu'à la procession de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin dernier, le char allégorique des imprimeurs s'est brisé et que des dommages considérables ont été causés à une presse à vapeur installée dans ce char. Dans le but de réparer ces dommages, l'Union Typographique a eu l'heureuse idée d'organiser une excursion à Joliette par le chemin de fer du Nord. Le départ aura lieu samedi après-midi, le 2 septembre prochain, à 1½ hrs précises.

Dans la partie du Dakota récemment ouverte à la colonisation, sous les auspices du Révd. P. Malo, il y a sept cantons dont quatre portent des noms canadiens: Cavalier, Rolette, Bottineau, Renville, et le cinquième s'appelle *De Smet*, du nom du grand apôtre belge des montagnes Rocheuses.

Il y a aussi le lac des Roches, la Butte St. Paul, la rivière Souris, la rivière des Bois. Mais à côté on trouve des noms anglais souvent mal traduits.

Toute cette région a été découverte par des Canadiens qui ont donné leurs noms à ces territoires.

Il est toujours certain.—M. J. Bonner, propriétaire de la célèbre maison de mercerie, rue George, Toronto, raconte ce qui suit: Le grand remède allemand, *l'Huile de St. Jacob*, m'a guéri d'une névralgie qui me faisait souffrir depuis cinq ans. J'avais perdu tout espoir de ne jamais guérir, quand quelqu'un me recommanda de faire usage de cette huile, et depuis j'en ai toujours chez moi un approvisionnement en cas de nécessité.

LES ÉCHECS

Montréal, 31 août 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

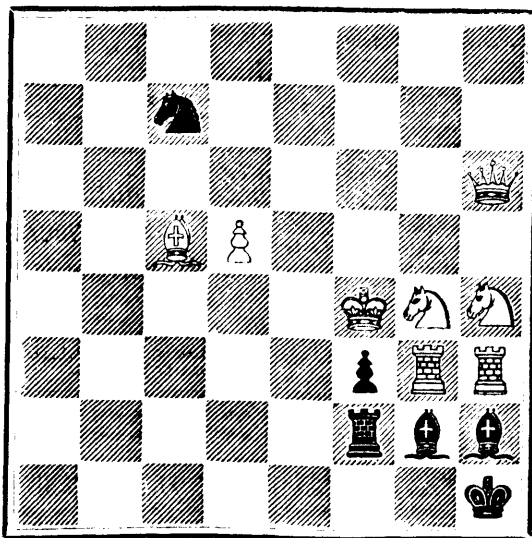
SOLUTIONS JUSTES :

No. 323.—MM. F. H. Gingras, Trois-Rivières; H. Lupien, J. Maurien, Québec; L. Dargis, Montréal; E. Legault, Ottawa; N. P. Sorel; L. O. P., Sherbrooke; A. P., Arthabaska; V. Gagnon, S. Tardieu; Un ami, Saint-Hyacinthe; N. H. Guérin, M. Lafrenaye P. Fabien, Montréal; Un amateur, Terrebonne.

PROBLÈME No. 324.

Composé par M. C. L. FRENCH, Michigan.

NOIRS.—6 pièces.



BLANCS.—8 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

SOLUTION.—No. 323.

Blancs.

1 D 8e T D
2 Mat selon le coup des Noirs.

Noirs.

Ad libitum.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirop Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

COLLÈGE D'OTTAWA

Dirigé par les RR. PP. Oblats.

CONFÈRE LES GRADES UNIVERSITAIRES.

LES COURS S'OUVRIRONT LE 6 SEPTEMBRE.

COURS COMMERCIAL ET COURS CLASSIQUE.

On donne une attention toute spéciale à l'étude des sciences pratiques. L'anglais est la langue officielle du Collège, mais les deux langues, anglaise et française, y sont également enseignées et parlées. L'enseignement du dessin entre dans le Programme et se donne gratuitement. Les différents Départements de l'enseignement et de la discipline sont confiés à des prêtres d'une longue expérience.

On veille avec un soin tout paternel à la conduite, à la santé, et aux progrès des élèves. Les parents reçoivent un bulletin mensuel.

Le Collège est éclairé au gaz, chauffé à l'eau chaude et pourvu de bains à l'eau froide et à l'eau chaude. Cours vastes et spacieux. Gymnase complet. Maison de campagne à un mille de la ville.

Les départements domestiques sont sous les soins des Sœurs de la Charité.

MEDAILLES PAPALES

Sa Sainteté Léon XIII vient de donner au Collège d'Ottawa une marque de haute distinction, en accordant une médaille annuelle pour les élèves du cours de Philosophie.

Pour tout ce qui concerne le cours d'études, la méthode d'enseignement, les examens requis pour les Grades Universitaires, voyez le Prospectus, que l'on envoie sur demande.

CONDITIONS : Pension, Enseignement, Lit et Garniture, Lavage et Honoraires du Médecin, payables d'avance au commencement de chaque terme, en Septembre et en Février.

COURS COMMERCIAL..... PAR ANNÉE \$150
" CLASSIQUE..... " 160



AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 1er jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'approfondissement et l'achèvement de cette partie du Canal Welland, entre Ramey's Bend et Port Colborne, désignée sous le No 34, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé "Tranchée dans le roc."

On pourra voir les plans des travaux et les devis de ce qui reste à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Welland, dès et après vendredi, le 18e jour d'août prochain; l'on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et dans le cas de sociétés, à moins que la soumission ne porte les signatures des personnes mêmes. Il faudra indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de quatre mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 15 juillet 1882.

VARIÉTÉS

Entre voyageurs :
—Qu'il a-t-il de plus noir au Sénégal quand il fait grand soleil ?
—L'ombre des nègres sur les murs.

Sur le cours.

Entre avarés de province :

—Ton gilet est noir, mais étroit.
—Sécère, mais juste !

Entre idiots, sur un omnibus :

Natole.—Tu sais que la politique n'a pas, Polyte ?

Polyte.—Allons donc, Natole !

Natole.—Non, il n'y a pas d'cabinet.

Polyte.—Où qu'on va alors ?

Dans un salon :

—Le président de la République est d'une bonté remarquable.

—Qui vous fait dire cela ?

—Sa mansuétude quand il s'agit de gracier les condamnés.

—Très vrai—et la meilleure preuve de cette mansuétude, c'est de s'être attaché le général Pittié.

Ernest a cinq ans passés et il ne veut absolument pas apprendre à lire.

A table, on lui sert du potage aux pâtes d'Italie découpées en lettres.

Il fait la grimace et, prêt à pleurer :

—Oh ! maman, dit-il, tu veux me faire lire dans ma soupe ?...

Entendu aux Tuileries :

Une petite fille joue avec un ballon. Tout à coup, elle s'approche de sa mère :

—Maman, ne m'as-tu pas dit que mon frère Georges était au ciel avec les anges ?

—Oui, mon enfant.

La petite fille réfléchit un instant, puis lâche le ballon.

—Il va monter au ciel, dit-elle, et mon petit frère jouera avec.

—Papa, dit un petit garçon de quatre ans à son père, il y a là un pauvre homme qui donnerait je ne sais quoi pour te voir.

—Qui est-ce mon ami ?

—C'est un aveugle !...

L'HUILE ST JACOB
MARQUE DU COMMERCE



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, l'Inflammation du Gousier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE.,

Baltimore, Md., U. S. A.

EXPOSITION

PROVINCIALE

Agricole et Industrielle

À MONTRÉAL

Du 14 au 23 Septembre prochain

\$25,000 OFFERTS EN PRIX

Terrain spacieux et bâtiments magnifiques pour l'exposition des animaux, manufactures, instruments d'agriculture et de machines en opération.

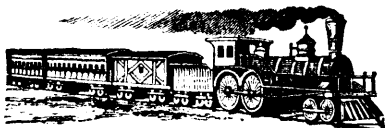
L'exposition s'ouvrira le 14 septembre ; les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'exposition sera au grand complet.

Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour cette circonstance.

Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible.

Pour liste de prix, formules d'entrée et toutes autres informations, s'adresser aux soussignés.

GEO. LECLÈRE, Secrétaire
S. C. STEVENSON, conjoints.
No 76, rue St-Gabriel, Montréal.



CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

AVIS

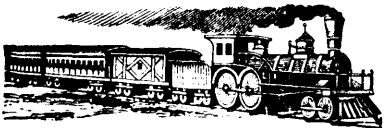
Les trains spéciaux de PETIT METIS continueront leur service les lundis 4 et 11 septembre, et le dernier de la saison, jeudi 14, à 7.30 heures A.M.

Ces trains arrêteront à Rimouski, Bic, Cacouna, Rivière-du-Loup, etc., pour recevoir les voyageurs, se reliant à La Chaudière avec le convoi du Grand-Tronc, et à Québec avec le "train éclair" du chemin de fer du Nord, arrivant à Montréal à 9 heures P.M., ainsi qu'avec les bateaux de la Compagnie du Richelieu qui partent de Québec pour Montréal à 5 h. P.M.

Pour billets, tableau des heures de départ et d'arrivée et plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux du chemin de fer Intercolonial, No. 136, rue St-Jacques (en face du St-Lawrence Hall), Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

G. W. ROBINSON,
Agent pour les passagers et le fret.
Montréal, 28 août 1882.



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Ete—1882

A partir du 3 JUILLET 1882, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Part de Pointe-Lévis	7 30 a. m.
Arrive à Rivière-du-Loup	11 55 a. m.
" Cacouna	12 23 p. m.
" Trois-Pistoles	1 10 "
" Rimouski	2 49 "
" Little Métis	3 58 "
" Métapédia	6 56 "
" Campbellton	7 23 "
" Dalhousie	8 00 "
" Bathurst	9 50 "
" New-Castle	11 22 a. m.
" Moncton	2 15 a. m.
" Saint-Jean	6 00 a. m.
" Halifax	10 00 a. m.

Ces trains viennent en connection à la Pointe-Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10 heures p. m., et à Campbellton avec le steamer "St-Lawrence," partant les mercredis et samedis pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION A PRIX RÉDUITS, par chemin de fer et par steamer, peuvent être obtenus pour tous les points du bas du fleuve Saint-Laurent, Macapédia, Rastouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince Edouard et tous les points des Provinces Maritimes.

Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON,
Agent des Passagers et du fret
pour la division de l'Est.

No. 136, rue Saint-Jacques (en face du Saint-Lawrence Hall) Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-Chef.

Moncton, N.-B., 1er juin, 1882—52 f.

BULLETIN MENSUEL

DU

Bureau de Poste de Montréal

AOÛT 1882

Distribuées.		DÉPÊCHES.		Fermées	
A. M.	P. M.			A. M.	P. M.
Ontario et Etats de l'Ouest.					
8-8 30		(A) Ottawa, par chemin de fer		8 15	8 00
8-8 30		(B) Provinces d'Ontario, Manitoba et Colombie Angl.		8 15	8 00
	6 30	Montréal à Carillon par la rivière Ottawa.		6 00	
Québec et Provinces Maritimes.					
	5 35	Québec, Trois-Rivières, Berthier, Sorel, par vapeur.		6 00	
8 00		Québec, Trois-Rivières, Berthier, etc. par ch. de f. du N.		1 50	
8 00		(B) Québec par le ch. de fer du Grand-Tronc.		8 00	
	8 00	(B) Township de l'est, Trois-Rivières, Arthabaska et Rivière-du-Loup, par ch. de fer.		8 00	
12 50		Ch. de fer Occidental (ligne principale) à Ottawa.		7 00	
9 20		Ch. de fer Occidental, emb. St-Lin et St-Jérôme.		4 30	
	8 00	Ch. de fer Occidental, emb. St-Jérôme et St-Janvier.		7 00	
40		Ch. de fer de Laprairie, St-Rémi et Hemmingford.		2 15	
8 00	12 45	St-Hyacinthe, Sherbrooke, Coaticook, etc.		6 00	2-30 8
8 00		Ch. de fer d'Acton et Sorel.		8 00	
10 00		St-Jean, Stanbridge et Station St-Armand.		6 00	
10 60		St-Jean, Ch. de fer Vermont Junction et Shefford.		2 15	
9 30		Ch. de fer Sud-Est.		4 15	
8 00		N.-Brunswick, N.-Ecosse et l'Ile du P.-E.		8 00	
		Terreneuve, partant de Halifax, 10 et 24 Avril.		8 00	
Dépêches Locales.					
9 45		Valleyfield, Valois et Dorval		4 30	
11 30		Route Beaucharnois.		6 00	
10 00		Boucherville, Contrecoeur, Varennes et Verchères.		1 45	
9 00	5 30	Côte St-Antoine et N.-Dame de Grâce.		9 00	1 00
9 00	5 30	Hochelaga.		8 00	2 15-5
11 30		Huntingdon.		6 00	2 00
10 00	5 30	Lachine.		6 00	2 00
10 30	3 00	Laprairie.		10 00	2 15
10 30		Longueuil.		6 00	1 45
10 00		New Glasgow, Ste-Sophie, par emb. du Ch. de fer Occidental.		4 30	
10 00		Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles et Charlemagne.		2 00	
8 30	2 30-6	Pointe St-Charles.		8 00	1 15-5
11 30		St-Cunégonde.		6 00	
10 00		St-Lambert.		2 15	
12 30		St-Laurent, St-Martin et St-Eustache.		7 00	
11 30	5 30	Tanneries ouest (St-Henri de M.)		6 00	2 00
10 00		Pont-Viau et Sault-au-Récollet (aussi Bongie).		3 30	
10 00	6 55	Village Saint-Jean-Baptiste, Mile-End et Coteau Saint-Louis.		7.00 et 11 45	3 30
Etats-Unis.					
8-9 40		Boston et les Etats de la N.-Angleterre, excepté le Maine.		5 40	
8-9 30		New-York et Etats du Sud.		6 00	2 15
8 00	12 30	Island Pond, Portland et le Maine.		et 5.40	2 30-8
8-8 30		Etats de l'Ouest et du Pacifique.		8 15	8 00
Grande-Bretagne.					
		Par ligne Cunard de N.-Y. Lundi 7, 14, 21, 28		7 00	
		Par ligne Cunard, Sup. Mardi, 8 et 22.		2 00	
		Par ligne White Star, N.-Y., 1.		7 00	
		Par ligne Inman de New-York, 15.		7 00	
		Par ligne Inman de New-York, 29.		7 00	
		Par ligne Hambourg American Packet Co. de New-York, 2.		2 15	
		Par ligne Inman de New-York, 9.		2 15	
		Par ligne Hambourg Am. P. de N.-Y., 16.		2 15	
		Par ligne White Star de New-York, 23.		2 15	
		Par ligne Hambourg Amer. Packet, 30.		2 15	
		Par ligne canadienne de Rimouski, Vendredi, 4, 11, 18 et 25.		7 00	

A) Sacs pour Char Palais ouverts jusqu'à 8.45 heures a.m. et 9.15 p.m.
(B) Sacs pour Char Postal ouverts jusqu'à 9.00 heures p.m.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON,

AVOCATS,

No. 11, Cote de la Place-d'Armes.

MONTRÉAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R.
F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROSSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Fautre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 10c

caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquet, Oiseau, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse : STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.,

A. BELANGER

MEUBLES

PREMIERE CLASSE

Spécialité d'Ameublements de Salon

276 RUE NOTRE-DAME

MONTRÉAL.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables

Mousseau, Archambault & Lafontaine.

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND)

MONTRÉAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L.
C.R. et M.P., Sec. d'Etat. J. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

" L'OPINION PUBLIQUE "

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTRÉAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre :

- 12 presses à vapeur.
- 1 machine patentée à vernir les étiquettes.
- 1 machine électrique à vapeur.
- 4 machines à photographie.
- 2 machines à gravure photographique.
- 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotype, etc., exécutées avec soin et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.

G. B. BURLAND,

Gérant.